
MARRAKECH – Présentations de NextGen
Mercredi 9 mars 2016 – 15h30 à 18h30 WET
ICANN55 | Marrakech, Maroc

INTERVENANTE NON-IDENTIFIÉ : Vous le faites depuis votre place c'est mieux, parce que vous avez votre propre micro.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Bonsoir à tout le monde.

INTERVENANTE NON-IDENTIFIÉ : Pour les personnes présentes, assurez-vous de prendre vos écouteurs puisque la présentation va être faite en langue française.

ABDELDJALIL AWARE : Bonjour tout le monde. Je réponds au nom de [Abdeldjalil Bachar]. Je suis fellow, délégué d'ISO Tchad, et secrétaire général de l'IGF Tchad.

Le thème d'aujourd'hui, ce sera l'expérience, le forum sur la gouvernance de l'Internet au Tchad. Voici le plan. Nous aurons une introduction, après nous allons parler de l'écosystème de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'Internet au Tchad, et après de l'IGF Tchad. En quatrième point, nous allons parler des difficultés de l'IGF Tchad en tant que tel. Nous aurons aussi, quelles sont les étapes suivantes, et une petite conclusion.

Une présentation du Tchad en tant que tel. C'est un pays africain, une population de 11 millions, langues officielles arabe et français, et nous avons 17% d'internautes. Qui est responsable de l'Internet ? En même temps on peut donner la réponse, personne et en même temps tout le monde. Nous sommes tous ici responsables d'Internet. C'est ça la diversité. L'Internet peut parler en arabe, en français, en anglais, c'est ça la diversité de l'Internet en tant que tel.

On peut donner une petite définition de l'écosystème de l'Internet en tant que tel. Le terme utilisé pour décrire les organisations communautés qui guident le fonctionnement de l'évolution. Comme ici nous. Que ce soit le GAC, la GNSO, ALAC, c'est ça la communauté.

[03'42 inintelligible] au sommet de Tunis, c'était en 2005. C'est là-bas qu'ils viennent de fêter leur 10^{ème} année, pour le SMCI, c'est le sommet mondial sur la société de l'information. C'était à Tunis, c'est là qu'ils ont dit « pourquoi pas », c'est d'aller mettre un cadre légal, un cadre c'est à dire un dialogue multi-acteurs, pour que tout le monde se retrouve pour discuter de l'évolution

de l'Internet. C'est ça qu'on appelle des dialogues innovants, rassemblant sur un pied d'égalité l'Etat, la société civile, la communauté technique, les entreprises, etc.

Qui dirige l'Internet maintenant ? Personne, comme je vous ai dit, et en même temps tout le monde. Nous tous. Comme vous voyez ici il y a ICANN, l'écosystème de l'Internet mondial est il y a l'ICANN, il y a l'ITF, l'IGF, en même temps il y a l'ISOC, les RIR, comme vous savez les registrants régionaux. Pour l'Afrique, c'est AfriNIC.

IGF Tchad. C'est le Forum sur la Gouvernance de l'Internet. La première édition. C'était l'idée de l'association ISOC que moi j'ai pilotée avec certains mais. On s'est dit au Tchad il n'y a pas de plateforme qui va regrouper tous ces acteurs pour que l'on discute de l'état d'évolution de l'Internet au Tchad. C'est pour cette raison que l'on a initié ce projet, en partenariat avec le ministère des Postes et des Nouvelles Technologies. Ils ont voulu nous supporter à hauteur de 5 millions de Francs CFA. Nous avons aussi reçu l'appui d'IGF SA. C'était du 8 au 9 décembre, à la Maison de la Femme, N'djaména. Voici les sponsors, le comité d'organisation.

Ici, il y a quelques photos de l'événement. Ici, [05'29 inaudible] est la présidente du comité d'organisation du premier Forum sur la Gouvernance de l'Internet. Et nous avons [05'33 inaudible], le

secrétaire général du ministère des Postes et des Nouvelles Technologies, et nous avons notre président ISOC Tchad. Ici vous voyez c'est la photo de la famille. Moi j'ai pu animer trois thématiques. Ici vous voyez le panel de la cyber sécurité.

Les points forts : c'est le premier forum de ce genre au Tchad. On a eu presque 130 participants sur les deux jours, et on a eu beaucoup de jeunes, 70% de jeunes. On a discuté des thématiques de l'Internet en Afrique, au monde etc. La cyber sécurité, la cyber criminalité. On a mis en place aussi le conseil consultatif de l'IGF Tchad, et en plus de cela on a mis le secrétariat, je suis le secrétaire général de l'IGF Tchad. Via cet IGF, on a eu une forte implication de la jeunesse et de la communauté. Une ambition beaucoup plus politique du gouvernement aussi. Ils ont su que l'Internet est vraiment important. Il y a une forte implication aussi. Comme vous voyez ici, nous avons des partenaires internationaux : ICANN, secrétariat, etc.

Quelles sont les difficultés pour l'organisation ? Avant tout, quel est le concept de l'IGF ? Parce que pour certains, ils savent que l'IGF c'est un événement, et c'est bon. Donc les difficultés, il y a le sponsoring, le financement, l'engagement, le partage des contenus sur Internet. Pour le [07'07 inaudible], et l'organisation de l'IGF Afrique Centrale aussi.

Pour conclure, l'Internet, l'IGF, c'est le cadre idéal pour discuter du développement de l'Internet. Je vous remercie.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. Nous avons ensuite Adeel Sadiq du Pakistan.

ADEEL SADIQ : Bonjour. Mesdames et Messieurs, je m'appelle Adeel Sadiq, ingénieur réseau du Pakistan. Je travaille sur la cyber sécurité, l'IPv6, et vous pouvez me poser des questions à la fin de cette présentation.

Ma recherche tourne autour de la sécurité IPv6, et le RSC7048.

INTERPRETE : Attendez là ce n'est pas possible de suivre, l'orateur va beaucoup trop vite.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Adeel, s'il vous plait, parlez moins vite pour les interprètes.

ADEEL SADIQ : Configuration et configuration automatique. Ensuite, le processus NED. Il manque une diapo.

Deuxième processus, le NED, qui concerne la direction. C'est la partie la plus importante du processus NED. Voici le RFC7048, et l'état le plus important c'est celui qui est atteignable, « reachable » en anglais. Nouvel état d'alarme dans ces normes.

Pourquoi avoir choisi cette question ? Parce que vous avez choisi l'IPv6, et l'IPv4 est en voie d'épuisement. Il faut donc passer à une intervention humaine. Mais le problème avec l'IPv6, il y a un problème de sécurité. Il faut un processus de mémoire et d'encodage intensif.

Je vais vous donner des exemples faciles à comprendre. D'abord, si ce nœud n'existe pas, créez un paquet simple pour dériver cela. Comment est-ce que je suis arrivé à cette conclusion ? J'ai fait une recherche sur cette question. Pour minimiser cet effet, il y a deux processus minimaux qui ont été introduits. D'abord un état d'alarme, pour une requête, parce que sur un réseau on communique avec des [RDP]. Deuxième processus, un message d'alerte pour informer le réseau d'une erreur survenue.

Pour ce qui est de l'auto-configuration, le DHCPv6 et son serveur envoient une réponse qui av d'abord au serveur V6, ensuite il y a une identification qui va actualiser. Contrairement à ce qui se produit actuellement. Nous avons identifié – vous voyez ici sur

les flèches vertes – des messages. On a vu plusieurs scénarios possibles, chacun ayant ses propres conséquences.

Résultat de la recherche : vous voyez le principal algorithme auquel je suis parvenu. Peut-être que ça va faire rire certains, mais ça m'a pris une année. Mais, ça, ça résout tous vos problèmes. Ça prend plusieurs étapes, comme celle-ci, celle-ci, et cette autre, pour revenir à des conditions de réseau.

Enfin, j'ai une simulation sur mon portable qui prouve que cet algorithme fonctionne, je vous assure, il n'est pas sorti de mon imagination.

Deux choses que j'aimerais dire pour la conclusion, il y a un protocole lightweight, et pour l'avenir, est-ce qu'on pourrait essayer de travailler sur ce genre d'algorithmes, ça aiderait les uns et les autres.

Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci Adeel. Ahlem Ismail.

AHLEM ISMAIL : Bonjour à tous. Ahlem Ismail. Je suis diplômée d'études commerciales. Je vais passer en revue les différents avantages et défis de mon projet intitulé « Entreprises pour les jeunes ».

Mon idée s'adresse aux entrepreneurs. Je veux créer une plateforme pour le crowdfunding, qui s'adresse aux leaders entrepreneurs et professionnels pour créer et gérer leur start-up.

Passons d'abord en revue les missions. Comme vous voyez, comme dans la création d'une entreprise, vous avez beaucoup de choses juridiques. D'abord, le pré-enregistrement, et le post-enregistrement. L'enregistrement d'une entreprise, ça représente beaucoup de coûts. Il y a également des procédures administratives très lourdes, et ce dans tous les pays du monde. Donc la solution, ce serait de créer une plateforme. Plutôt que de créer un profil sur Facebook, vous allez créer un profil commercial.

Prenons l'exemple des sociétés unipersonnelles, ou des sociétés à responsabilité limitée. Vous créez une plateforme, et vous cochez des cases. Vous allez gérer cette entreprise en ligne. Vous n'allez pas avoir de bureaux, vous allez avoir un espace sur Internet en utilisant par exemple la gestion clientèle en ligne, et d'autres outils en ligne.

Ensuite, il va falloir trouver un parrainage. Pour l'instant, le financement bancaire est difficile à obtenir. Donc on peut avoir recours au crowdfunding, financement public, par exemple. Il y a plusieurs systèmes de crowdfunding qui sont très populaires

pour les PME et les start-ups, plutôt que de passer par des emprunts bancaires. C'est accessible à tous.

Voilà un exemple de plateforme de financement public, avec l'exemple de co-funding. Voilà votre idée à l'origine de votre entreprise, ici la plateforme, et vous communiquez vos informations et vos idées avec vos pairs. Vous faites le financement public, et vous faites votre activité. C'est aussi simple que cela. Voilà une plateforme de crowdfunding utilisée en Tunisie.

Quelle serait l'implication de l'ICANN ici. L'ICANN ferait des formations sur la protection des données, la confidentialité, les transactions financières sûres, vous donnerait également des ressources et des manuels, et promouvrait l'importance de la gouvernance de l'Internet.

Les avantages : éliminer les procédures administratives, créer de nouveaux services en ligne pour obtenir une licence en ligne, faciliter le processus de lancement d'une start-up.

Quels sont les défis ? Des réglementations gouvernementales très complexes, des données de clients vis-à-vis de la sécurité très faibles.

Conclusion : les entrepreneurs, grâce à cela, n'auront plus besoin d'avoir accès aux espaces publics dans les différents

pays, afin de créer votre activité avec les différentes entités. Vous aurez toutes les données en ligne, et bien entendu vous serez assisté par la technologie. Vous pourrez les gérer, les parrainer, et les collecter.

Il s'agira d'une plateforme pour les start-up. Merci. Et on reste en contact. J'ai ma carte de visite si vous la voulez.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. J'aimerais rappeler à tous les présentateurs qu'il faut ralentir un peu le rythme, parce qu'on ne va pas pouvoir travailler. On a des interprètes qui interprètent en français et en arabe, et ils ne peuvent pas vous suivre. Je sais que vous n'avez que cinq minutes, mais s'il vous plait, allez un peu plus lentement pour qu'ils puissent interpréter.

Anass.

ANASS SEDRATI : Bonjour, Anass, NextGen du Maroc. Si vous le permettez, je vais parler dans ma langue maternelle. Voilà, c'était simplement quelque chose en arabe que je voulais dire.

Ma présentation sur le multilinguisme et l'Internet.

Première partie sur le multilinguisme. J'ai ici un poème en sicilien, qui dit qu'une nation est réduite à la pauvreté et à

l'esclavage lorsqu'on lui vole sa langue, et lorsque sa population la perd à tout jamais.

Dans le monde, il existe plus de 6000 langues. Le problème, c'est que la plupart de ces langues sont en danger. Elles sont menacées de disparition. L'UNESCO a fait en 2001 une déclaration sur la diversité culturelle pour protéger les langues autochtones pour établir des sociétés démocratiques. Le multilinguisme est défini sur l'Internet. Je ne vais pas le lire. Je vais définir la partie qui nous intéresse. L'Internet, lorsqu'il a été créé, a été développé par des gens des Etats-Unis. Ce qui veut dire qu'ils ont créé un protocole qui transmet un texte, qu'on appelle ASCII, et le problème de ce protocole, c'est qu'il soutient l'alphabet latin. Donc le problème, c'est qu'une fois que l'Internet s'est développé dans le monde, alors il y a eu des problèmes, parce qu'il y a d'autres gens qui n'utilisent pas l'alphabet latin. C'est le problème qui est au cœur du multilinguisme sur Internet.

A savoir que les langues sur Internet ne représentent pas les langues dans la vie réelle. Il y a des langues qui sont surreprésentées, comme l'anglais, parce que c'est une langue mondiale, ou la langue française parce que c'est une langue coloniale. Et il y a d'autres langues qui sont sous-représentées comme les langues sub-sahariennes en Afrique. Il n'y a que 2,75% des sites web en Afrique sub-saharienne qui sont en

langue africaine. Si les gens ne peuvent pas trouver des informations dans leur propre langue, ils ne pourront pas échanger des informations et échanger avec les autres. Ce qui réduit les possibilités de partage de ces personnes.

Cela étant dit, vous voyez ici le problème. Cela pose un certain nombre de défis. D'abord, des défis techniques. L'alphabet latin est présent dans la plupart des claviers. Il y a beaucoup de gens qui, au Maroc par exemple, ne trouvent pas leur clavier, donc ils doivent acheter des claviers d'alphabet latin.

On a des questions également liées au DNS. Au Maroc, nous avons un langage qu'on appelle berbère, et il n'y a aucun URL qui peut être écrit en berbère.

Egalement, problème économique. Certains pays sont pauvres, et ce n'est pas leur priorité. Ils n'ont pas les ressources nécessaires pour permettre cela.

Egalement problèmes sociaux, parce que la plupart des gens sont analphabètes. Ils ne peuvent pas participer dans leur langue maternelle.

Egalement des problèmes politiques. Par exemple, absence de bonne volonté pour développer certaines langues. Prenons le cas du kurde, où certains Etats ne permettent pas aux gens d'utiliser leur langue maternelle pour des raisons politiques.

Est-ce qu'il y a des solutions à cela ? On peut penser à des suggestions, auxquelles j'ai pensé, peut-être qu'elles ne sont pas réalistes, mais c'est un débat. D'abord, promouvoir d'utiliser des langues en ligne minoritaires et en danger. Par exemple, langues minoritaires afin d'assurer l'accès pour tous. Si l'ICANN par exemple traduit son site en plusieurs langues, s'il pouvait aider, coopérer avec l'UNESCO pour demander quelles sont les langues menacées, en danger, alors dans cette langue, traduisons tel ou tel document, telle page. Je pense que pour ce faire, il est important d'avoir un contact avec les ONG, car tous les Etats ne sont pas disposés à aider dans ce domaine, donc parfois il est bon de contacter des ONG pour les aider au niveau financier et essayer de parler avec certaines organisations, comme Wikipedia, qui utilise beaucoup de langues, et connaître leur expérience dans ce domaine, organiser des conférences, des ateliers de travail et partager nos expériences, mais ne pas s'en tenir aux paroles, mais traduire ces paroles en actions.

Merci beaucoup, shoukran. Voilà, je l'ai écrit en berbère. Ça ne peut pas apparaître en PDF, donc vous voyez le problème à l'écran.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Je voudrais rappeler qu'il faut ralentir car il y a des gens qui interprètent en français et en arabe. Nous n'aurons pas de

session questions réponses parce que nous n'avons pas le temps, mais vous pourrez discuter vous-mêmes dans les couloirs après la fin de la séance.

Nous avons maintenant Chenai Chair, d'Afrique du Sud.

CHENAI CHAIR :

Bonjour à tous. Je m'appelle Chenai Chair. Je travaillais pour Research ICT Africa à Capetown. Je m'occupais de la gouvernance de l'Internet, pour que le rôle des opérateurs de registres puisse augmenter au sein de la gouvernance de l'Internet.

J'ai pensé à mon problème. Le problème est le manque d'évidence dans le fait que tout le monde n'a pas l'accès. Que peut-on faire à ce sujet? Nous avons un problème de financement de la part des gens qui ont de l'argent, et des institutions, et aussi de différents champions dans différents secteurs.

Une des solutions que l'on pourrait utiliser, que j'ai vue pour le Brésil, je me suis rendu compte que les opérateurs de registres jouent un rôle très important. Il faut donc utiliser ce modèle multipartite pour approcher ces problèmes. Il y a donc une évidence dans le cas de l'élaboration de politiques et du

développement de l'industrie. Vous pouvez aller en ligne pour étudier le modèle brésilien.

Les points principaux dont je voulais parler, c'est qu'au niveau des innovations et des procédures, vous pouvez voir qu'il y a donc une coordination vis-à-vis des IP et les enregistrements pour les noms de domaine sous les ccTLD, par exemple dans le cas de .br, et aussi une promotion qui pourrait être faite dans la spécialisation des recherches sur les TIC.

Voilà un résumé de ce que je viens de décrire, vous pouvez trouver cela en ligne. Mais mon intérêt s'est porté sur le fait que si vous pouvez voir par exemple ces TIC qui faisaient une chose comme moi je l'ai fait. Ils ont produit des TIC, ils ont fait la promotion des TIC, et ils sont financés par les opérateurs de registres. Les opérateurs de registres qui ont beaucoup d'argent permettent à ces choses de fonctionner.

Comme je l'ai dit, à cause de la fiabilité financière, cela permet de fonctionner. Il y a aussi une transparence et une démocratie. Et cela est bénéfique pour toutes les parties qui sont incluses. .br fait des recherches sur les gens qui travaillent dans l'industrie. Et il y a des données publiques qui sont disponibles et qui peuvent être utilisées, que les ISP peuvent utiliser. Les gouvernements aussi ont des structures juridiques qui peuvent soutenir cette mission.

Je parle d’Afrique du Sud parce que c’est là où je travaille. Mais voilà donc nos opérateurs de registres et où ils se trouvent. Cela a été mis en place par les communications électroniques et les réglementations. Leur mission est de mettre en place .zr, qui est notre opérateur de registre. Ensuite cela a permis aux opérateurs de registres d’accéder aux SLD, et de pouvoir ainsi accréditer les bureaux d’enregistrement. En Amérique du Sud, notre opérateur de registres assigne les noms et les nombres.

A la fin, ma question pour les gens qui sont intéressés – est-ce que l’Afrique du Sud peut développer le même modèle qu’au Brésil ? Est-ce que le rôle du NIA peut être étendu pour financer les recherches liées à Internet ? Est-ce qu’il y a un rôle pour l’Internet, pour mettre en place des missions, les mandats d’opérateurs de registres ?

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Ensuite, Farid.

FARID EL HAJIM : Bonjour à tous. Je suis marocain. Mon sujet est l’Afrique, l’Internet et l’industrie du nom de domaine.

Tout d’abord, nous allons parler du DNS. Tout le monde sait ce qu’est le DNS. Nous n’allons pas en parler en détail. Mais malgré tout, on peut dire que le DNS, qui est le système de noms de

domaine, est en charge de traduire les adresses IP en noms. Donc sans le DNS, l'Internet pourrait travailler en théorie, mais si on parle de Google, vous devriez taper l'adresse IP de Google pour y arriver. Donc personne ne pourrait se rappeler de ces numéros.

Mon intérêt sur ce sujet, c'était que je voulais parler de l'industrie DNS en Afrique. Depuis l'introduction de l'Internet, les Etats-Unis ont le monopole sur le marché au niveau de l'enregistrement des noms de domaine. L'ICANN comptait pour plus de la moitié des bureaux d'enregistrement dans le monde, selon le rapport qui a été fourni. Le plus grand étant Go Daddy.

Le puzzle africain est donc vu comme une mosaïque de bureaux d'enregistrement mondiaux. En fait, l'Afrique serait un tout petit point sur la carte. Donc le continent compte pour moins de 20 bureaux d'enregistrement. Et aux Etats-Unis, il y en a plus de 1600. On ne peut vraiment pas comparer entre l'Afrique et les Etats-Unis. Cette industrie est donc très rentable. Et la développer est lié à la prise de conscience technologique et la disponibilité. L'Afrique est en bas de l'échelle parce qu'il y a moins de sensibilisation et il y a moins de connexion.

La question, c'est de sensibiliser à propos de l'Internet et de sa gouvernance à travers les médias, la télé, la radio, l'éducation, au niveau universitaire, dans les ateliers de travail, on peut faire

plein de choses pour le faire. Nous avons besoin de start-ups. Par exemple, en Tunisie, nous avons un quartier général international. Et si nous avons plus de start-ups, nous aurions donc plus d'intérêt dans l'Internet. Nous aurions plus de technologie, une culture technologique plus importante.

Nous avons besoin d'ONG internationales qui coopèrent avec nous, et aussi de conseil, de l'ICANN par exemple. Les investisseurs étrangers savent que le futur est en Afrique. Tout revient toujours vers l'Afrique. Donc les leaders d'Afrique aussi commencent à adopter des nouvelles politiques qui nous permettront d'entrer dans cette ère de l'information. Il y a des projets en cours tel que le AFRSCP, de l'AfriNIC. Il y a un groupe en Egypte qui mène ce projet, et il y a des ateliers qui ont lieu dans les régions aussi.

En Afrique, les noms de domaine vont connecter l'Afrique avec le reste du monde. La connexion de l'Afrique doit commencer en Afrique, et pas à l'inverse. Si nous avons plus de domaines africains, nous aurons plus d'utilisateurs africains. L'Internet est né libre, il faut qu'il soit libre. Comme vous le voyez, nous le savons, mais nous oublions ce que cela veut dire. Quand nos ancêtres ont découvert le feu, c'était une invention pour l'humanité. L'Internet, c'est la même chose. C'est comme le feu. Donc l'Afrique devra être le premier continent qui promeut l'Internet. Il faut redonner la liberté à l'Internet. Que ce soit une

vraie liberté. Et que ce soit pour la transition de l'IANA ou pour le projet Loon de Google. Cela représente les premières étapes.

Merci de votre attention. Je n'ai pas de carte de visite, désolée, mais j'ai mon adresse courriel.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Nous avons Gloria Kembabazi d'Uganda. N'oubliez pas de parler lentement et de vous présenter pour les interprètes.

GLORIA KEMBABAZI : Bonjour à tous. Je viens de l'Uganda, je suis avocate, mais j'essaye de passer le concours du barreau cette année. Je me suis focalisée sur l'Uganda et les politiques internet, à travers la gouvernance de l'Internet.

Je voudrais vous montrer un peu la structure que nous avons en Uganda. Cette structure de la gouvernance de l'Internet est dirigée pour le ministère des TIC. Il y a deux parties. L'une des parties est l'association technologie que l'Uganda qui gère l'Internet de la part du gouvernement. Elle est donc responsable de s'assurer que les programmes en gouvernance sont bien gérés. Dans le secteur privé, nous avons une commission qui est en charge de toutes les communications de l'Internet, des médias. Cela au sein du secteur privé.

Nous avons aussi au niveau juridique différentes régulations que nous devons suivre, telles que des actes différents, des lois différentes, sur la mauvaise utilisation de l'Internet, sur les transactions électroniques, sur les signatures électroniques.

Cela vous donne un peu une idée avec les dates que vous avez sur l'écran, comment l'Internet est très nouveau en Uganda. Nous voulons augmenter l'accès internet, mais nous avons seulement très peu de kilométrage de câble. Nous en sommes seulement à notre deuxième phase. Maintenant, nous avons 1500 kilomètres de câble. Nous espérons passer à la prochaine phase afin qu'il y ait plus de connexion au niveau du pays. Avec ce câble, nous avons donc 27 ministres et département qui sont connectés, ainsi que 22 quartiers généraux de districts qui sont connectés. Voilà donc la structure que nous avons en Uganda.

La pénétration de l'Internet a été estimée dans deux mesures. Voilà les statistiques sont de 11,5% par les ITU, et la cible était à 15%. Donc nous sommes encore sous notre cible. Quand on a les données de l'ISOC, nous sommes au 130^{ème} rang au niveau des pays dans le monde. Nous sommes vraiment sous le seuil de développement.

Pour cela nous avons des inquiétudes que j'ai soulignées. Au niveau gouvernance électronique, nous avons plusieurs programmes qui collectent des données, nous avons introduit

une règle qui dit que tous les gens qui ont plus de 18 ans peuvent avoir leurs données protégées. Donc nous avons introduit une loi pour la vie privée, et cela veut dire que si nous regardons l'Internet et ce genre de questions, vous voyez que si des données sont collectées à propos de vos citoyens, comme la loi n'a pas été passée, nous ne sommes pas protégés.

Nous sommes aussi concernés par la gestion de ccTLD, puisqu'il s'agit de société privée, et que nous savons que le gouvernement veut prendre cela en charge. Nous avons aussi des problèmes de sécurité et de vie privée pour la protection des données. Nous avons aussi des conflits au niveau des écoles et dans le secteur privé, et dans l'intérêt public. Parce que la gestion de l'Internet de son utilisation va trop vite. Les gouvernements et les secteurs privés ont des intérêts qui sont en conflit, certains intérêts sont donc bafoués. Tout cela est dangereux. Parce que si nous n'avons pas de protection pour les données, cela veut dire que nos communications peuvent être interceptées, et nous ne sommes pas protégés. C'est un très gros problème.

Et nous observons cet équilibre que nous aimerions avoir entre la sécurité, les Droits de l'Homme, les genres, et les libertés en général. On devrait avoir une liberté d'expression. Mais si nous avons des lois qui permettent au gouvernement d'intercepter cette discussion, cette expression, et nous savons qu'il y a un

problème. Nous aimerions avoir une infrastructure avec laquelle nous pourrions partager.

Nous devons donc améliorer cette connectivité, mais elle coûte beaucoup d'argent. Nous sommes vraiment à un pourcentage très bas d'accessibilité. Et donc le coût est très élevé. Nous espérons pouvoir résoudre ce problème.

Voilà là où nous avons des défis. Comme vous voyez sur la carte, les distances qui restent à être couvertes par notre câble. Vous voyez les routes que vous avez sur la carte en bleu représentent le câble que nous avons mis en place.

Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : On va revenir à Ephraïm qui vient d'arriver. Ephraïm du Kenya.

EPHRAÏM KENYANITO : Bonjour à tous. Excusez-moi, je suis arrivé en retard, j'étais à une autre réunion. Je vais vous parler de ma recherche. J'ai participé en 2013 à la conférence de Buenos Aires, à Singapour aussi.

Il y avait un grand débat sur le domaine .wine. Et si ce scénario s'était produit, dans quelle mesure cela aurait affecté surtout le

continent africain et les communautés dans les villages traditionnels par rapport aux droits de propriété intellectuelle.

En conséquence au paragraphe 4 de l'UDRP sur les indications géographiques politiques, vous ne pouvez pas demander une adresse ne particulier lorsqu'il s'agit d'ICG. Donc c'est le principal problème que l'on a pour ce type de chaîne. Dans ce cas de figure.

Je me suis penché sur ce problème pour essayer de voir quelles étaient les recommandations au Kenya par rapport à l'EAC. Par exemple, au Kenya, nous avons notre propre vin traditionnel, et nous essayons de protéger ce type d'industrie. Donc je me suis penché sur ces trois questions: quels sont les noms de domaines disponibles pour les indications géographiques? Quels sont les noms disponibles aujourd'hui par rapport aux GI? Quelle est la protection par rapport aux noms de domaine qui sont piratés, et quelles sont les améliorations possibles?

Il s'agit d'une présentation très juridique, et non pas technique, parce que je suis avocat.

Protection des indications géographiques, GI en anglais. John Locke dit que tout le monde a le droit à une propriété tangible, ainsi qu'une propriété intellectuelle. Ça c'est la théorie de base qui relève de la propriété intellectuelle.

Ce document se penche sur une analyse de deuxième niveau. Il y a eu également des entretiens avec certains contacts de l'ICANN que j'ai faits lors de ces conférences de l'ICANN. Quelles sont les conclusions par rapport à la protection de ces GI ? Non par les noms de domaine mais les GI. Dans l'EAC et au Kenya, c'est particulièrement problématique, car il y a très peu de lieux qui disposent de dispositions particulières de protection pour les droits de propriété intellectuelle.

Ensuite, en termes de protection pour les GI, il y a un cadre juridique qui n'existe pas. Donc si par exemple je veux protéger un bien particulier au Kenya, alors il faut que je passe par tous les bureaux de propriété intellectuelle, et avec tous les partenaires nationaux, publics, pour le protéger.

Autre exemple. Je me suis penché sur les études comparatives dans le domaine de la protection des noms de domaine. Si ce genre de conflit se pose, que faut-il faire ? Les différentes solutions pour ce genre de règlement de différence, c'est de faire appel au centre. Le CRDI, le Centre de résolution de différends internationaux. Egalement ONPI, et la Chambre de commerce internationale, l'ICC. Le processus UDRP mis en œuvre par le Centre de résolution de conflits des noms de domaine en Asie. Autre solution, suspension de l'enregistrement du nom de domaine, ou transfert de l'enregistrement du nom de domaine à un tiers.

Il y a des solutions pour chacun des cas de figure. Si vous voulez en savoir plus sur la manière de régler cela lorsqu'il n'y a pas de juridiction, lorsqu'il n'y a pas de législation sur ces juridictions.

Je me suis également penché sur les lois spécifiques dans chacun des pays. Je n'ai pas le temps suffisant de les passer en revue. Dans un pays, ils essayent de protéger, ou plutôt il n'y a pas suffisamment de mécanismes en place. Par rapport aux procédures ICANN. Il y a des objections de la communauté et autres qui donnent des indications sur ces indications géographiques.

Je suis sur le point de terminer, donc par rapport à cela, je vais répéter ce que j'ai déjà dit dans ma présentation. Pour conclure, je dirais qu'il est bon que le processus .wine, .vin ait été ralenti, parce qu'il requiert beaucoup de travail fait avant que ces noms de domaine soient fournis à la communauté surtout au niveau international, et au niveau africain, au niveau régional et sous-régional. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci Ephraim. Ensuite nous avons Huthaifa Albustanji de la Jordanie.

HUTHAIFA ALBUSTANJI : Bonjour à tous. Je suis expert en propriété intellectuelle. Je vais vous parler d'un domaine qui vous intéresse tous, la protection des noms de domaine.

En fait, il n'y a pas de réglementation internationale pour protéger les noms de domaine. Les noms de domaine sont créés pour se connecter avec les autres en ligne. Mais les noms de domaine utilisent différents moyens pour communiquer avec les consommateurs, et cela implique beaucoup d'efforts, de temps et de ressources pour renforcer leurs capacités à attirer les utilisateurs.

La question est de savoir pourquoi avez-vous besoin d'une réglementation internationale, d'une autorité internationale concernant les noms de domaine ?

La réponse est qu'il n'y a aucune règle nationale ou locale pour protéger les noms de domaine spécifique. Les noms de domaine peuvent être protégés par les lois nationales, et le code civil de chaque pays. Les marques déposées ne représentant pas un nom de domaine. Les noms de domaine peuvent représenter une violation de la législation sur les marques déposées. Les marques déposées c'est autre chose. L'ICANN et certaines organisations internationales doivent définir la nature juridique des noms de domaine.

Les noms de domaine et la responsabilité civile. Les noms de domaine peuvent constituer une action particulière. Ils peuvent être protégés par le code civil. Mais cette loi ne peut pas protéger tous les noms de domaine, parce qu'il est très difficile de prouver la responsabilité civile qui consiste à perpétrer des délits particuliers. Donc pour l'enregistrement des noms de domaine, il faut prouver trois éléments qui sont très difficiles à prouver tous ensemble.

Pourquoi est-ce que l'ICANN peut fournir une norme internationale pour la protection des noms de domaine ? Cette réglementation est une réglementation internet pour la protection des noms de domaine qui est en fait une demande d'arbitrage, où il faut approuver trois éléments pour suspendre ou transférer le nom de domaine dans une requête particulière.

Quels sont ces éléments ? Prouver que le nom de domaine porte à confusion, et on peut le confondre avec une marque déposée, et que ce nom de domaine a été enregistré de mauvaise foi. Lorsque le nom de domaine a été enregistré. Ces rôles sont tous différents les uns des autres. Ces règles sont différentes les unes des autres. Il y a un processus d'appel. S'il y a une divergence par rapport à la suspension ou au transfert du nom de domaine, alors on peut faire appel de cette décision dans la justice nationale. Dans ce cas, la législation nationale a des réglementations incohérentes.

Il y a deux décisions qui proviennent de Cours de justice nationales, et qui concernent un nom de domaine. Et alors, il ne va pas falloir respecter cette décision parce qu'il va falloir suivre une autre décision prise dans un autre domaine.

Il y a des solutions obligatoires qui ont été prises parce que la marque déposée – ou plutôt, parce que la seule solution proposée est de suspendre ou de transférer le nom de domaine. C'est la raison pour laquelle je recommande que l'ONPI et l'ICANN entérinent un traité international pour la protection des noms de domaine pour mettre en œuvre une réglementation internationale concernant la protection des noms de domaine.

Et voici mon contact.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Ensuite, nous avons maintenant Ihtisham Khalid du Pakistan.

IHTISHAM KHALID : Bienvenus à tous. Je suis pakistanais, et je vais présenter 5G. Je vais vous parler de ce qui nous attend, beaucoup de gens ici ne sont pas très techniques, donc je vais passer sur les détails.

5G, c'est une technologie vision, et nous pensons que ce sera la prochaine vague. Parce que tout ce qui va se passer dans la société numérique représente beaucoup de défis et d'exigences.

Cela ne va pas venir très rapidement. Il y a beaucoup de technologies clés et différents outils et de recherches qui sont en cours.

Quelques-uns d'entre eux sont à l'écran. Il y a beaucoup de travail qui est élaboré au niveau des réseaux. Vous voyez ici les recherches qui sont faites au niveau des M2M qui représentent des cellulaires aux cellulaires. Certains d'entre vous savent ce qu'est le NFE ? C'est une fonction d'effort de neutralisation. C'est là où nous faisons nos processus au niveau logiciel. Nous n'avons pas de router, mais des logiciels. Nous avons des communautés de coopération aussi. Et cela fait partie de mon travail de recherche.

Un exemple serait que si je voulais envoyer quelque chose à Deborah, et qu'il y a beaucoup d'autres personnes entre nous deux, mes données peuvent passer à travers différents centres, ou différents intermédiaires. Voilà l'algorithme que je mettrai en place.

Nous avons aussi une organisation de réseaux automatisés, parce que nous allons passer de l'ancienne technologie 3G, 4G, vers la technologie 5G. Nous avons des petites cellules. Nous allons étudier la vitesse du réseau 5G.

Pour bien comprendre, et pour rendre les choses plus simples, il est intéressant de voir la vitesse. Si vous voulez tant de vitesse,

par exemple dans le réseau 4G, la plupart d'entre vous utilisent 4G. Vous pouvez ainsi comparer ce que l'on attend de 5G. Et comme vous le voyez sur l'écran, vous pouvez imaginer qu'en quelques secondes, vous pouvez télécharger jusqu'à 10 000 bits.

Encore une analyse de latence pour mieux comprendre. Vous voyez ici un exemple dans le réseau 4G, que beaucoup utilisent. Par exemple, vous avez ici un exemple de paquet, cela prend tant de temps comme on le voit à l'écran, après que la première demande est faite. Et comme vous le voyez, il y a beaucoup de temps. 10 millisecondes. Qu'est-ce qu'on attend du 5G ? Moins de 0,5 millisecondes. Ce sera vraiment très rapide.

Voilà la chronologie de développement du 5G. Voilà ce qui se passe à travers le monde. ITU et l'Union européenne ont des projets en cours, et pensent y arriver d'ici 2020. Les grands noms qui ont fait leur travail et leurs recherches, Samsung, Nokia Siemens, Huawei, Ericsson, et tous les géants de l'industrie. Il y a énormément d'universités qui travaillent aussi, beaucoup de recherches sont faites. Cela inclut les universités au Japon, en Corée, et en Chine.

Il y a donc des essais en cours, par exemple il y a des comparaisons faites avec le 4G. Nous attendons 2020 pour pouvoir avoir de meilleurs résultats. Nous avons énormément de recherches en cours.

Voilà des paramètres de caractérisation, de performance. Nous attendons donc la 5G pour 2020, la capacité de l'Internet que nous attendons sera de 10 000 fois plus de trafic. Nous serons donc sous 0,5 millisecondes, comme je l'ai déjà dit. Il y a beaucoup de défis bien sûr parce qu'il y aura énormément de données, et cela va aller en augmentant. 5GB, 15GB, 10GB, ça va être énorme. Donc toutes nos machines vont être connectées avec le Wifi. Ce sera une communication d'une machine à une autre.

Voilà toutes les utilisations pour la 5G. Il y a des applications qui vont bénéficier de la 5G. Nous avons plus d'accès à la bande pour les vidéos, pour le streaming, pour beaucoup de services dans le cas de désastres naturels, nous pourrions utiliser cela aussi, pour les services de santé. Beaucoup d'applications pour la 5G.

Voilà notre MIMU, il y a trois sortes de MIMU, on peut en parler après si vous voulez plus d'informations. Merci, je n'ai pas le temps d'en dire plus.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Maintenant, nous avons Jawad Tanveer du Pakistan.

JAWAD TANVEER : Bonjour, je viens du Pakistan. Je vais parler de la validation des sources IP.

L'Internet a toujours été confronté à beaucoup de menaces de sécurité basées sur le spoofing des adresses IP, qui pourrait permettre l'imposture et le trafic malveillant. Et ainsi il y aura des problèmes au niveau des protocoles IP. Nous avons des preuves, quand nous avons étudié des cas où il y avait eu des attaques. Il y a eu beaucoup de documents écrits sur le sujet. Je les ai catégorisés comme vous le voyez à l'écran, en plusieurs catégories, avec les techniques de cryptographie, les techniques basées sur les protocoles, et les différentes unités de normes.

Les techniques basées sur la cryptographie, j'ai utilisé les couches AS, et vous avez donc différentes couches de subnet. Nous avons parlé aussi des thèmes de marking. Nous pouvons marquer ces éléments en utilisant les outils que nous avons déjà. Nous pouvons utiliser Gateway pour identifier les codes, et nous pouvons aussi utiliser des techniques d'étiquetage. Nous avons des techniques basées sur le AS et des techniques basées sur les signatures. Et comme vous le voyez, il y a des techniques basées sur les protocoles, les protocoles sont là pour être validés, et nous avons donc beaucoup de protocoles de routage.

Voilà le prochain exemple, qui s'appelle HIP. C'est un protocole d'hébergement d'identification. Nous développons des tables de binding qui sont utilisées pour faire le routage de paquets.

Et nous travaillons avec Open Floor, qui est un protocole qui collecte les périmètres. Nous avons deux unités qui travaillent sur sa validation.

Il y a [savi], c'est l'amélioration des sources d'adresses par validation, qui est basée en Chine. Ils créent une table sur chaque élément, sur cinq switch, et en se basant là-dessus, ils définissent les paquets. Ils contrôlent toutes les communications et ainsi ils peuvent savoir ce qui se passe au niveau des menaces. Ils peuvent mettre au point des techniques. Il y a des techniques déjà en cours, telles que les TIC d'accès qui existent déjà, qui s'appelle Ingress. Il y a un nombre de problèmes, de questions, de paquets, spoof, et de liens IP. Il y a aussi des techniques dans le cas où il y a un surplus de charges.

Dans la solution [savi], il y a beaucoup d'inquiétudes parce qu'il y a toujours les attaques de l'homme au milieu dans le processus de snooping. Et il y a aussi des problèmes de tables de liaison quand le switch est en cours. Et ainsi de suite.

En résumé, dans notre solution, je pense que [savi] est la meilleure solution pour travailler sur les faiblesses et les problèmes qui sont actuels.

Voilà les références que j'ai utilisées pour faire mes recherches.
Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Maintenant, Joe Kilonzo du Kenya.

JOSEPHAT KILONZO : Mesdames et messieurs, bonsoir à tous. Je suis avocat. Je m'intéresse beaucoup à la loi constitutionnelle et aux Droits de l'Homme. C'est la raison pour laquelle je vais vous faire une présentation sur l'Internet et les Droits de l'Homme.

Pourquoi est-ce que j'ai choisi cette thématique pour une réunion ICANN ? Parce que pour ceux qui ont assisté aux réunions du GAC, vous vous apercevrez que c'est une question particulièrement intéressante.

Les Droits de l'Homme sont essentiellement définis comme étant les droits des êtres humains. Dans la déclaration américaine d'indépendance, il est dit que tous les hommes naissent égaux, et ont des droits inaliénables dans leur poursuite du bonheur.

Il y a une loi sur la liberté d'expression qui dit que l'accès à Internet est un droit de l'homme. Mais, l'accès à l'Internet n'est pas un droit de l'homme. Cela a été exposé par le président du

conseil d'administration de l'ICANN. Ils disent que l'Internet fait partie intégrante de notre vie en tant que telle, et l'Internet devrait être protégé. C'est que disent certains.

L'Internet représente une arme à double tranchant. Ce peut être un moyen de promotion comme un moyen de saper la protection des Droits de l'Homme. D'abord, la liberté d'expression, l'accès à l'éducation, à la confidentialité. Etant donné la nature unique et transformatrice de l'Internet, l'Internet permet aux individus d'exercer leurs droits à la liberté d'expression, liberté d'opinion, et aussi autres types de droits de l'homme.

L'Internet, comme nous l'avons dit, peut également être une plateforme où les Droits de l'Homme sont bafoués. La violation des Droits de l'Homme actuels ont une composante numérique. Par exemple, il y a une énorme surveillance, une énorme censure.

Je vais me limiter à certaines juridictions sur l'Internet, et j'aimerais dire que la restriction des contenus sur l'Internet ne va pas à l'encontre de la constitution, ou ne viole pas les Droits de l'Homme. Mais il existe certains mécanismes qui peuvent donner lieu à l'aliénation des Droits de l'Homme. Par exemple, le blocage, ou le filtrage arbitraire des contenus, technologie de filtrage qui exclue des pages contenant certains mots ou termes.

La criminalisation également de certaines expressions, pour sanctionner, qui constitue la forme la plus grave de la restriction des droits. Non seulement, cela affecte leur droit de liberté d'expression, ne pas être soumis à la torture, à un traitement cruel, ou déshonorant.

Egalement, responsabilité intermédiaire. Certains Etats ont mis en place ces lois qui imposent une responsabilité sur les intermédiaires qui ne filtrent pas, retirent, ou bloquent les contenus générés par les utilisateurs, contenus considérés comme étant illégaux, pour limiter certains contenus donc.

Ensuite, nous avons les cyberattaques. En général, elles constituent une violation de la liberté d'opinion et d'expression. Il faut respecter la liberté d'opinion et d'expression.

Ensuite protection insuffisante du droit de la confidentialité, ou protection des données. C'est une source de préoccupation pour la plupart d'entre nous, car dans beaucoup d'Etats, il y a eu des lois de protection de données qui sont insuffisantes ou inadéquates, qui permettent un accès aux données personnelles qui peuvent être utilisées ou stockées d'une certaine manière. C'est à l'origine d'une grande préoccupation, surtout dans les situations où de grands volumes de données sont retenus par les intermédiaires, qui parfois révèlent ces informations sur les utilisateurs.

Limitation de l'Internet, et des Droits de l'Homme en général. D'une manière générale, la limitation d'un droit devrait être fait dans le respect de la loi, et dans une mesure raisonnable et dans une société ouverte et démocratique, basée sur les principes de liberté et d'égalité.

Pour conclure, voici une citation de Vinton Cerf, on dit qu'une année dans l'activité internet, c'est comme une année dans la vie d'un chien. Ca équivaut à 7 ans dans la vie d'une personne. Donc l'Internet évolue très vite. Et de plus en plus vite. Merci à tous pour votre attention.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Nous avons ensuite Joyce Wandeka de l'Uganda.

JOYCE WANDEKA : Bonjour à tous. Je suis experte informatique spécialisée dans le développement internet et le développement de logiciels. Je me suis intéressée aux noms de domaine et à la sécurité web.

En Uganda, nous avons eu un forum web où différentes parties prenantes de la société informatique se sont penchées sur les questions et ont échangé des idées.

L'une des thématiques les plus débattues lors de ce forum a tourné autour des sites gouvernementaux qui ont été menacés,

par exemple MTN. Des noms de domaine spécifiques continuent de faire l'objet de menaces, surtout lorsqu'ils ont des informations spécifiques sur le gouvernement.

Par exemple, MTN, voilà des noms de domaine pour le gouvernement qui ont fait l'objet de grandes attaques. Ce nom de domaine a été attaqué il y a une semaine. C'est pourquoi on est très préoccupé par la sécurité des noms de domaine, en particulier les noms de domaine gouvernementaux.

Il existe une histoire sur plus de 40 noms de domaine en Uganda, gouvernementaux, qui ont été piratés. Le piratage peut venir de partout. Mais voilà l'information qui a été donnée.

Ensuite, le gouvernement fédéral a fait l'objet d'une attaque de piratage massive le 6 avril 2015. Si vous êtes intéressés par ce sujet, voici un lien pour obtenir des informations complémentaires.

Des exemples mondiaux, en dehors de l'Uganda. [www.\[keralam\].gov.in](http://www.[keralam].gov.in), qui a été piraté le 27 septembre 2015 par des pirates supposés être du Pakistan. Pas forcément pakistanais, mais ils étaient au Pakistan. Je ne veux pas m'en prendre à la population pakistanaise en particulier. En tout cas, cette personne se trouvait au Pakistan.

Voici quelques recommandations que je proposerais. Je suggèrerais au GAC d'orienter les gouvernements, les institutions gouvernementales, pour que chaque gouvernement ait des certificats SSL pour les noms de domaine ccTLD administrés par les gouvernements, qui obligent à utiliser un lien encodé entre le navigateur et le serveur.

Autre recommandation, les entreprises devraient également utiliser le SSL comme requête d'audit.

Autre proposition pour les personnes qui hébergent des centres de données, la plupart du temps, il y a un problème de prédiction parce qu'il y a une charge supplémentaire. Et ce certificat SSL n'est pas gratuit, il faut le payer. Donc quand un client vient, et qu'il veut que j'héberge son site, je n'ai pas besoin de lui parler du certificat, je lui donne simplement le nom de domaine, et j'héberge son site. Donc la plupart des sites ne sont pas sécurisés. Donc ils peuvent faire l'objet d'attaques.

Ensuite, les organes spécialisés dans les TIC devraient fixer des normes politiques pour les organisations et entreprises, et rendre les certificats SSL obligatoires comme clés, et fixer des frais d'hébergement annuels, ou communiquer ces informations à leurs clients, et inclure ces frais à leurs clients.

Une question reste en suspens. En dépit du fait que certains sites ont des certificats SSL, pourquoi continuent-ils de faire l'objet

de menaces de sécurité, et continuent d’être piratés ? Parce que je suis sûr que les sites dont je vous parlais, qui ont été piratés plusieurs, avaient des certificats SSL, des signatures DNSSEC. Donc pourquoi est-ce qu'ils continuent d’être piratés ? Je pense que cette question, on peut la renvoyer au groupe DNSSEC de l'ICANN.

J'ai participé à plusieurs de leurs réunions, et je n'ai toujours pas de réponse. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Maintenant, June Tessa du Kenya.

JUNE TESSY OKAL:

Je suis étudiante en droit, à Nairobi, au Kenya. Je me suis intéressée à la politique de résolution de conflit pour les noms de domaine aux ccTLD par exemple, ce que nous avons au Kenya, qui s’appelle Kenic.

Maintenant, nous sommes tous très familiers avec ce qu’est un ccTLD, qui sont donc les deux lettres d’Internet pour les domaines de premier niveau, qui sont désignées pour chaque pays, pour un pays, Etat, ou un territoire autonome, afin qu'il soit utilisé pour servir la communauté. Par exemple, au Kenya, nous avons .ke, en Tanzania c'est .tz, en Afrique du Sud c'est .za, etc.

Un ccTLD ouvert fait donc référence à une extension géographique, et peut être enregistré par n'importe qui. Cela dépend bien sûr d'où vous vous trouvez. C'est la différence entre ceux qui sont fermés et ceux qui sont ouverts.

La nouvelle politique UDRP dont nous avons parlé tout à l'heure inclut un coût administratif très peu coûteux, pour pouvoir résoudre certains ensembles de conflits pour les gTLD. Les ccTLD doivent trouver leur propre solution.

On a utilisé l'exemple du Centre d'information du Kenya, qui s'appelle Kenic, et nous avons une politique de résolution qui couvre tous les problèmes.

La constitution du Kenya et son article 159 permet qu'il y ait des résolutions de conflit. Donc nous essayons de permettre aux gens de ne pas rentrer dans ce processus de conflit, et qu'ils aient d'autres mécanismes de solution pour négocier, arbitrer, la médiation des choses, des mécanismes plus traditionnels afin de régler les conflits. La politique du Kenic dit que ces processus de conflit puissent être réglés de façon rapide, juste, informelle, de façon à ce qu'ils soient moins conflictuels, et qui pourraient ensuite inclure une tierce personne. Qu'ils soient neutres, pour pouvoir déterminer une résolution.

La procédure est très facile. La personne dépose une plainte. Vous pouvez demander à notre PDG pour voir comment ça

fonctionne. Vous déposez une plainte dans le processus, vous avez une réponse à votre plainte, vous avez ainsi une opportunité de répondre à cette plainte. Ensuite il y a une audience qui est tenue par Kenic, où les deux parties se font face pour pouvoir s'exprimer, et se défendre. Ensuite, une décision est prise par Kenic après cette audience, basée sur des faits qu'elle a entendus, et si vous voyez l'UDRP - et dans les politiques de Kenic, pour .ke, si vous n'êtes pas satisfaits de la décision prise, vous pouvez faire appel.

Pour conclure, nous avons donc un taux de réussite de 80%, et c'est parce que nous avons des mécanismes internes pour résoudre ces conflits. Nous faisons cela de façon très rapide. Nous pouvons ainsi nous assurer qu'avant de déclarer quelque chose, nous sommes responsables de ce que nous disons. Cela évite donc de fausses accusations. Nous avons donc maintenant mis en place la résolution de conflits. Cela nous permet de régler les problèmes rapidement pour les ccTLD.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Voilà, nous avons un invité dans la salle. Fadi est là.

FADI CHEHADE :

Je ne serai pas long. On m’a demandé, Nora m’a envoyé un SMS pour me dire, viens dans la salle maintenant ! Donc je suis très heureux d’être ici maintenant.

J’aimerais avoir beaucoup de temps pour parler et pour être ici surtout, et écouter vos présentations. Mais je veux vous dire quelque chose. Peut-être pouvez-vous m’aider. J’en parlerai à Nora aussi. J’aimerais bien que durant la prochaine réunion de l'ICANN, que ces présentations soient amenées et présentées devant la communauté en général, devant tous. Je pense que nous devrions au moins, si on ne peut pas le faire durant une séance plénière, qu’on puisse inviter la communauté en général, et peut-être avoir 4 ou 5 leaders de communautés clés, par exemple de ccNSO, de GNSO, chaque entité pourrait envoyer quelqu’un pour écouter vos présentations. Et à chaque réunion de l'ICANN, on devrait choisir des finalistes. Ceux qui ont de très bonnes idées, que l'ICANN pourrait utiliser.

Parce que vous nous donnez de bonnes idées, mais nous ne voulons pas nous arrêter là. Nous voulons que ces idées deviennent des graines pour de plus grandes idées que nous pourrions mettre en œuvre. Je suis encore le PDG, je peux encore vous donner des instructions. J'ai jusqu’à samedi minuit pour le faire. Et tout le monde essaye de m’arrêter, mais je continue à donner des ordres.

Mais je vous demande, s'il vous plait, que vous puissiez considérer ce travail qui est fait, et qui inspire. Nora m'a envoyé un résumé de ce que vous faites pendant vos réunions. Il est important d'amener ce travail en amont. Ce travail au sein de l'IETF a un nom. Ce travail a un nom au sein de l'IETF. Quand il y a des nouvelles idées comme ça, il y a un nom pour ça. Ça s'appelle bird feathers, les plumes d'oiseau. C'est un processus que l'IETF utilise depuis des années, pour amener les meilleures idées d'ingénierie devant tout le monde. Ce travail devrait être traité avec beaucoup d'importance. J'espère que cela sera ainsi pour que l'on puisse amener ce programme en amont.

Les gens continuent de parler de moi, parce que je pars. Il n'y a pas de départ en fait. Dans la vie, il y a juste des stades. C'est un voyage qui continue. Je en serai peut-être pas forcément à la réunion physiquement, mais c'est aventure que nous partageons est la même. Que je sois ici ou ailleurs. Nous devons penser comme cela. Ce que nous faisons ici, c'est changer les choses pour le siècle numérique.

Les gens disent, il y a l'espace cyber, et la vraie vie. L'espace cyber, c'est un espace mort. Tout l'espace est cyber. Il n'y a plus d'espace numérique. Tout est numérisé maintenant. Les gouvernements ont été transformés par la technologie. Le commerce, les affaires ont été transformés. Et notre vie aussi. Donc la question reste la même.

Alors que la technologie intègre tout, quels vont être les nouveaux règlements ? Et comme pour tout, on dit « Ah l'Amérique, c'est un bon continent, les Etats-Unis, c'est un bon pays. » Mais avant, c'était le grand Ouest, les gens se tiraient dessus, ce n'était pas organisé. Mais avec des bonnes règles, des bons règlements maintenant, tout fonctionne bien.

Et de la même manière, l'espace numérique aura besoin de règles. Ça ne pourra pas être la folie. Comment est-ce que les règles vont être mises en place, comment elles seront suivies, c'est ça la question. Comment les règlements ne vont pas changer ce que l'on est ? Comment est-ce que les règlements vont respecter ce que l'on est ? Le ministre du Pakistan, qui est une femme fantastique, m'écrit souvent en me demandant comment on va conserver ce que l'on est.

Nous avons des questions de culture, de religion. Est-ce que la révolution numérique va effacer tout cela ? J'espère que non. Est-ce que cela doit le faire ? Non, je ne pense pas. Je pense que nous pouvons trouver des manières à ce que l'espace numérique puisse respecter nos cultures locales et les rendre plus fortes. On peut trouver un terrain d'entente.

C'est à vous de mettre en place le prochain siècle. Moi, je suis plus vieux maintenant, vous êtes jeunes, vous avez la chance de pouvoir former ce nouvel espace. Si quelqu'un avait dit à Vint

Cerf et Steve Crocker quand ils étaient enfant, vous savez, Steve, c'était un grand bonhomme, et Vint était une toute petite personne. Et Steve mettait Vint sur ses épaules, et ils allaient sur le campus de leur université, UCLA, le weekend, et Vint Cerf pouvait sauter des épaules de Steve par la fenêtre et pouvait aller ouvrir les portes pour qu'ils puissent aller jouer dans les salles de l'université avec les ordinateurs, pour pouvoir jouer avec l'Internet. S'ils avaient été coincés... Ils savaient toujours qu'ils pouvaient s'en aller, parce qu'ils laissaient toujours la porte ouverte. Si quelqu'un les avait attrapés, à l'époque, on n'aurait peut-être pas l'Internet, on aurait peut-être attendu 30 ans de plus.

Vous voyez, c'était comme ça, sans permission, qu'il y a eu de l'innovation. N'attendez pas d'avoir une permission. Continuez, même les gouvernements nous disent qu'il faut des permissions. En fait, non, les gouvernements doivent être innovateurs. Les lois ont été faites il y a 200 ans. On est à un nouveau moment. Il faut innover, et penser innovation.

Je vous souhaite les meilleures des choses, je viens d'un petit pays où il n'y avait pas beaucoup de moyens comme vous le savez, vous connaissez mon histoire, vous savez que je suis venu aux Etats-Unis, je ne parlais pas anglais, j'essayais de trouver un travail, je n'avais pas de papiers, les employeurs potentiels me disaient « vous n'avez pas de papiers, vous ne parlez pas

l'anglais, vous pouvez éplucher les oignons dans la cuisine du restaurant, » et j'ai épluché des oignons jusqu'à ce que j'apprenne l'anglais.

Il est donc possible pour chacun d'entre nous de dépasser les obstacles, les frontières, et de croire en soi-même. Et d'avoir un but dans ce qu'on fait. Ne le faites pas pour être riches, ne le faites pas pour prouver quelque chose à quelqu'un, même pas à vous-même. Faites-le parce que vous avez un but. J'en ai parlé durant la cérémonie d'ouverture. Trouvez votre objectif. C'est à l'intérieur de vous. Lincoln disait qu'il y avait peu de croyances que vous avez déjà. Suivez les croyances que vous avez. Ne faites pas compromis. N'abandonnez pas vos croyances.

J'ai demandé à mon fils qui a 27 ans, je lui ai demandé quand il avait 15 ans, en quoi crois-tu ? Qu'est-ce que tu ne compromettras pas. Il m'a dit je ne sais pas. Je lui ai dit, mais est-ce que tu vas chercher ce qui t'intéresse. Il m'a dit pourquoi tu ne m'aides pas ? J'ai dit non, tu dois chercher pour toi-même. Ça lui a pris 4 ans, pour qu'il revienne et me donne eu réponse. Mais il l'a fait. Parce que mon papa avait fait la même chose pour moi.

Cherchez vraiment ce qui vous pousse. Moi je passe mes journées à négocier, à résoudre des problèmes, je continue, il me reste encore 3 jours pour résoudre certains problèmes, mais

ce n'est pas grave. Je fais cela, et je négocie. J'ai dit à tout le monde, on doit trouver un compromis. Il y a des choses dans lesquelles nous croyons, qu'il faut continuer. Pour le reste, on peut s'arranger.

Il y a une membre du GAC qui est venue me voir aujourd'hui, et elle m'a dit, cela fait 4 ans que je vous observe. Et je voudrais trouver la manière d'expliquer qui vous êtes. Et j'ai trouvé. Je viens vous dire. Je pense que vous êtes quelqu'un qui est toujours volontaire. Vous voulez toujours connecter avec les gens et trouver des terrains d'entente. C'est une capacité qu'on devrait tous avoir.

Parce qu'il y a tellement de choses autour de nous, on se dit je ne peux pas parler à untel parce qu'il est de telle couleur, ou parce qu'il est chrétien, ou parce qu'il est comme ci ou comme ça. Non. C'est ce que vous croyez en vous. Trouvez qui vous êtes, et je vous souhaite une aventure fantastique, que vous épluchiez des oignons, ou que vous construisiez des palais, ce n'est pas grave. Ce que vous faites, faites-le bien, avec le cœur, avec tout ce que vous avez, et en laissez personne vous dire que vous ne pouvez pas le faire.

Meilleurs souhaits à tous. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Quel honneur. C'est impressionnant. On va continuer.
Khouloud Dawahi de Tunisie.

KHOULOUD DAWAHI : Bonjour à tous. Je suis étudiante en droit. Je voulais partager avec vous mon expérience.

Quand j'ai commencé, je lisais des articles dans ma région, et j'ai ensuite suivi un cours sur la gouvernance de l'Internet, et j'ai été sélectionnée à l'IGF arabe. Et je suis ici pour partager cette expérience avec vous.

Lorsque j'ai présenté ma candidature à NextGen, je me suis rendu compte que je voulais dire beaucoup de choses, mais je n'ai que 5 minutes. Donc qu'est-ce que je vais dire. Et je me suis dit, je vais parler de l'engagement, de la participation des jeunes dans la gouvernance de l'Internet. Parce qu'après tout, NextGen, c'est ça.

Pourquoi? La réponse est simple. Lorsque vous voyez ces chiffres, vous voyez que les jeunes entre 18 et 24 ans constituent le gros des utilisateurs de l'Internet. Ensuite, c'est 36%, 56% dans d'autres pays. Mais lorsque vous y pensez, vous verrez que les représentants du gouvernement se sont montrés réticents à adopter des modèles de prise de décision consensuelle. Pourquoi, Parce que ce modèle n'a pas été promu. C'est ce que

nous essayons de changer. Et pour changer les choses, on ne peut compter que sur les jeunes. Vous voyez ici la carte de NetMondial qui a démontré l'aspect fragmenté de la gouvernance de l'Internet.

Mais dans ma recherche, j'ai découvert deux choses importantes. La première, la gouvernance de l'Internet a plus à voir avec la détermination d'un processus de décision indépendant, et neutre. Est-ce que vous pensez que c'est le rôle de l'ICANN ? De l'ONU ? Quelle que soit la réponse, cette entité devrait établir un modèle efficace de politique et de prise de décision. Autour du processus de prise de décision, transparent, et ascendant, comme celui de l'ICANN.

Et ensuite m'est venue une idée du modèle de jeunesse de l'ICANN, qui est au cœur de NextGen. Il s'agit d'une simulation des réunions ICANN s'agissant de la gouvernance de l'Internet et des questions afférentes. Cela permet aux défenseurs de la gouvernance de l'Internet des jeunes de devenir membres ICANN.

Je pense que chacun d'entre nous se souviendra de l'émotion que l'on a ressentie lorsqu'on nous a sélectionnés pour faire partie de NextGen. Mais qu'en est-il des gens qui n'ont pas eu l'opportunité d'être sélectionnés. Peut-être que ce modèle de jeunes leur permettrait de mieux comprendre ce qu'il faut pour

être sélectionné. Il faut penser aussi aux gens qui n'ont pas entendu parler de l'ICANN. Comment les faire participer ? Ce serait une bonne chose, parce que s'il y avait ce modèle de jeunesse dans chacun des pays, ça pourrait attirer les gens. Parce que malheureusement, on n'a pas assez de participation des jeunes.

L'objectif de ce modèle est d'initier les jeunes. Le processus de développement de politiques de la GNSO. On sait que l'élaboration de politiques dans nos pays est pour le moins arbitraire. Donc si on veut initier les gens à ce modèle de politiques, alors il faudrait essayer de les initier à ce processus de prise de décision fondé sur le consensus pour refléter les unités constitutives comme celui de l'ICANN. Donc disons qu'un candidat veut représenter la GNSO. On le mettrait dans une autre unité constitutive, pour le mettre au défi. Et bien sûr, cela les préparerait aussi au modèle multi parties prenantes, qui constitue maintenant une des valeurs clés de l'ICANN.

Donc imaginons que je représente une ONG. Et on me dit non, allez travailler à l'unité constitutive commerciale pour en apprendre un peu plus et avoir un autre point de vue. Et c'est justement ce en quoi consiste le modèle multi parties prenantes.

Merci beaucoup, si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. Liz Orembo du Kenya.

ELIZABETH OREMBO : Bonjour à tous. Je fais de la recherche et du plaidoyer pour la liberté sur l'Internet. Ma présentation concerne la participation des sociétés civiles dans les processus ICANN.

Bref aperçu de la situation. Les organisations de la société civile se battent pour la défense des Droits de l'Homme sur le terrain, mais pas dans l'espace numérique. Qu'est-ce que cela veut-il dire ? Il n'y a pas de capacité au sein de la société civile pour que la société civile puisse défendre les Droits de l'Homme. Concernant l'espace numérique, il n'y a pas les compétences nécessaires, et pas d'intérêt non plus.

Il en va de même pour l'ICANN, parce que l'ICANN est en retard également sur les Droits de l'Homme, surtout par rapport à la confidentialité, les noms de domaine, les adresses IP, WHOIS. Et il serait très bon que la société civile participe, parce qu'ils jouent le rôle d'intermédiaire entre vous et l'ICANN. Cela veut dire que la complexité de l'ICANN va être simplifiée lorsque la société civile va comprendre la complexité de l'ICANN et expliquer ses processus de telle sorte que la société puisse les comprendre.

Egalement, faire en sorte que les questions locales soient mondiales. Souvenez-vous que les organisations de la société civile travaillent sur le terrain. Ce sont celles qui peuvent amener ces processus sur le terrain, les interpréter, et ramener ces questions à l'ICANN de telle sorte que l'ICANN puisse les comprendre.

Et parallèlement, ces organisations agissent comme intermédiaire, ils peuvent faciliter la communication entre les utilisateurs finaux et l'ICANN. Souvenez-vous que les utilisateurs finaux sont ceux qui utilisent l'Internet. Et ces politiques qu'on développe ne s'adressent pas à nous, mais aux utilisateurs finaux. Il s'agit de faciliter la vie des utilisateurs finaux pour que l'évolution de l'Internet ait un sens pour eux.

Autre chose. Communiquer les processus ICANN aux parties prenantes locales pour la participation de la société civile. Il faut comprendre ces processus. Parce qu'ensuite la capacité de ces groupes à participer dans toutes les unités constitutives augmente. Et il y aura donc une plus grande participation.

Exemple : participation que l'on observe par exemple au Kenya face à la transition IANA et au rôle des sociétés civiles. Avant, il y avait très peu de participation de la part de l'Afrique. Parce que les gens ne comprenaient pas les processus ICANN. Et en raison de ces activités d'engagement, de participation qui ont eu lieu

dans les pays en Afrique, nous allons avoir un centre, un bureau d'engagement qui va ouvrir en avril. Mais d'autres activités ont permis de promouvoir cette participation. Et cela a permis à beaucoup d'organisation de la société civile de mieux comprendre les processus de l'ICANN.

Et vous pouvez voir également le document sur la transition IANA, où il y a une participation significative, non seulement de la part de la communauté kenyane, mais également de la société africaine, au sens large. Vous verrez qu'il y a une amélioration des choses. Ce bureau d'engagement va avoir un impact significatif sur la société de l'information dans son ensemble.

S'agissant des politiques de l'Internet, j'ai dit qu'elles devaient se concentrer autour des gens. Souvenez-vous qu'on essaye d'élaborer ces politiques pour les utilisateurs finaux, qui ne s'inquiètent pas de savoir ce qui se passe dans les coulisses, ici, dans les couloirs de l'ICANN, dans les réunions de NextGen et autre et lorsqu'ils font une recherche sur Google.

L'Afrique utilise les technologies de différentes manières, et ma collègue va en témoigner. Si vous dites à un Africain une chose trop technique, il ne va pas vous comprendre. Donc moi, j'ai Facebook, je peux publier mes produits, mais l'idée, c'est tout cela.

La terre, c'est une question très sensible et émouvante au Kenya. Donc en fait, l'Internet c'est comme acheter un lopin de terre. Vous obtenez un lopin de terre sur Internet, et votre marketing de ce nom de domaine sera plus facile, parce qu'il est lié à la culture du Kenya.

Et par rapport aux politiques d'autres gens. Parce que très souvent, ce n'est pas nécessaire de réinventer la roue. Mais là encore, nous sommes à la traîne. Il y a besoin de recherche. On a besoin de connecter nos cultures dans l'utilisation des technologies numériques, si on veut faire un lien entre le développement des politiques dans le domaine des TIC. Ça, c'est un domaine très vaste. Et nous, en tant que membres NextGen, on pourrait faire beaucoup de choses.

Par rapport à l'engagement, la participation de la société civile, cela permettrait une diversité, en apportant leur point de vue dans les processus ICANN. Sur ce point, je me suis rendu compte que nous avons différents points de vue, et amené ces points de vue sur la gouvernance de l'ICANN, ou la manière dont l'Internet est gouverné. Oui, je me rends compte que je n'ai pas beaucoup de temps. Je pensais lentement pour les interprètes, mais tant pis pour eux.

S'agissant de NextGen, c'est ma dernière diapo. Ça a été un excellent programme pour le groupe NextGen. Ceux qui ont

partagé leurs idées avec moi, avec qui j'ai voyagé, vous avez été un excellent groupe, il y a eu une excellente communication avec le groupe ICANN. J'aimerais qu'on félicite Déborah, Matthias, Lucas, qui nous ont aidés. Les outils de communication qu'ils nous ont suggérés, comme Whatsapp, Lucas qui nous appelait pour prendre telle ou telle chose, et les gens qui parlaient tellement vite. Tout cela a fait qu'on a énormément appris avant même d'être ici.

Je m'arrête ici, puisque ma présentation sera disponible en ligne. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Nous avons Maryanne Muriuki du Kenya.

MARYANNE MURIUKI : Je suis une ambassadrice pour les technologies dans les régions rurales de l'Afrique, où dans certains endroits, nous n'avons pas toujours une connexion internet. Nous avons beaucoup de femmes, de jeunes, d'enfants, et des personnes qui vivent avec des handicaps. Il y a beaucoup de problèmes en ligne pour ces groupes. Les droits de l'Internet, les politiques, et la protection en ligne, l'inclusion. Comme vous le voyez sur l'écran.

J'ai parlé d'un modèle pour les femmes et la technologie au Kenya. Et j'ai essayé d'appliquer ce modèle dans ma région au

Kenya, et j'ai utilisé ce style de modèle, puisque ça inclut 4 niveaux. Il y a donc la sensibilisation au niveau de la technologie, c'est là qu'on partage des informations techniques avec les femmes, on essaye de leur expliquer ce qu'est l'Internet. On essaye de leur donner les bases informatiques. Et de là, nous allons vers la prise de conscience, si vous voulez.

Une fois qu'elles obtiennent ces bases, elles peuvent se permettre de participer à la gouvernance de l'Internet, et un peu comprendre ce que cela veut dire, et ce qu'est un Internet ouvert et libre. Et de là, vous voyez qu'il peut y avoir un impact sur leur vie. Et cet impact se voit sur le terrain. Ensuite, nous essayons de poursuivre avec ce genre de modèle.

Voilà ce que j'ai expliqué avec ma diapo précédente. J'ai étudié cette habilitation de l'information technique pour la population rurale. Hassan, voulez-vous vous lever ? Il est là dans la salle. J'ai rencontré Hassan en ligne il y a 4 ans, en 2012, et puis je me demandais ce qu'il faisait dans la République Démocratique du Congo. Nous avons donc travaillé ensemble, en ligne.

Et nous avons fait des ateliers de travail pour .ke, et les gouvernements locaux au Kenya – nous avons étudié les politiques du gouvernement au Kenya, pour tout ce qui était des groupes qui sont marginalisés.

Notre premier groupe qui a participé à l'IGF du Kenya, voilà le dernier atelier de travail au Kenya avec .ke. Voilà mon histoire. Tout le monde parle de l'IETF, mais les gens sur le terrain ne comprennent pas ce que cela veut dire. Nous pouvons faire participer nos jeunes frères et sœurs, et les gens qui ont des problèmes, des handicaps, pour qu'ils puissent aller prendre des classes d'informatique, et ensuite, participer à la gouvernance de l'Internet.

Vous pouvez me contacter à cette adresse, que j'ai mise sur ma diapositive à l'écran. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Mubashir Hassan du Pakistan.

MUBASHIR HASSAN : Bonjour. Un sujet très simple, pas technique, pas difficile. Ce que je vais dire, ce sera toujours, à mon avis, mon opinion. Vous avez le droit de ne pas être d'accord.

Quels sont les bénéfices de l'Internet et les défaillances ? Ne pensons pas aux contenus, pensons à l'idée. L'Internet est public, et disponible pour tous. C'est un outil très utile pour avoir l'accès aux données. Cela sert la liberté, et la liberté d'expression au niveau mondial. On peut dire ce que l'on veut.

Il y a bien sûr des défaillances. C'est plutôt vulnérable quand il s'agit de la sécurité des données. Il peut y avoir de l'information inexacte, et fausse qui puisse être communiquée. Quand vous pensez que quelque chose est trop beau, ou bon pour être vrai, ne tomber pas dans le panneau. Tout le monde utilise l'Internet, même les criminels.

Quelle est la définition de la vie privée ? Je l'ai prise dans Wikipédia. C'est la capacité pour une personne ou un groupe de se séparer ou séparer son information, et de s'exprimer de façon sélective. Vous pouvez partager les informations avec tout le monde, du moment qu'il y a consentement.

Pourquoi est-ce que cela compte ? De façon éthique, la vie privée, la confidentialité, sont considérées comme des droits en elles-mêmes. L'information qui est révélée peut porter dommage aux intérêts de chacun. Les dispositions de ces droits ont tendance à assurer que l'information est juste, et complète. Cette information juste complète peut bénéficier aux personnes dans la société en limitant les vulnérabilités.

Que pensez-vous, ou que croyez-vous, qu'est la vie privée ou la liberté d'expression ? On a le droit donc de partager toutes les données ou informations avec n'importe qui sur l'Internet. Mais lorsqu'on le fait, vous devriez être responsables de votre comportement.

Quand je parle de vie privée, par défaut, personne ne devrait savoir qui vous êtes. Quels sont les risques pour la confidentialité ? Le suivi des utilisateurs, les ISP le font. Quand on se connecte à l'Internet, on est tout d'abord connecté aux ISP. Il y a aussi les cookies, qui sont des petites morceaux de texte qui sont renvoyés par le serveur sur lequel vous êtes connecté. Et vous avez aussi tous les identifiants. On appelle ça data logging. Les informations sont prises sur votre site ou sur les sources qu'ils ont en ligne, que ce soit les réseaux sociaux, etc. Il y a aussi les programmes spyware, les bugs sur l'Internet, l'ingénierie sociale, le phishing, etc.

Le contenu peut être illégal, ou porter dommage. Il y a donc un besoin de combattre ces contenus illégaux avec des outils qui sont légaux. On peut utiliser un contrôle descendant. Voilà ce dont j'ai parlé tout à l'heure. Vous pouvez former des législations qui soient plus complètes, avec une approche ascendante. Il faut faire passer le message.

Je vais passer sur cette diapo. Quand il s'agit des réseaux sociaux, vous savez quand vous avez votre profil sur les réseaux sociaux, vous partagez tous vos informations, tout est sur votre profil, disons, social. Vous savez que toutes vos informations sont là. Edward Snowden disait, « toutes les frontières que vous croisez, tous les achats que vous faites, tous les appels que vous passez, tout cela est gardé, stocké. »

Quels sont les motifs et les activités ? On peut ainsi suivre les criminels, surveiller les activités suspectes, contrôler les masses.

Comment pouvez-vous combattre cela ? Vous pouvez utiliser de l'encryptage pour minimiser ainsi les risques de vulnérabilité, vous pouvez utiliser ce qu'on appelle des anonymiseurs, ou vous pouvez juste lever la voix. Voilà ce que Google dit sur l'écran, et moi ce que je dis, c'est que vous devez être un citoyen responsable. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. Ensuite nous avons Njeri Mwathi du Kenya.

NJERI MWATHI :

Bonjour à tous, je suis avocate. Lorsque j'ai fait mes études, je me suis particulièrement intéressée au développement socio-économique. C'est le droit de chaque individu à l'alimentation, l'eau, la santé, la sécurité sociale, l'éducation.

La première fois que je suis venue à l'ICANN, je voulais voir comment faire le lien entre l'Internet et ce qui m'intéresse dans ce développement socio-économique. Donc je suis parvenue à deux conclusions.

D'abord, que l'Internet a un énorme effet sur la croissance économique. Et deuxièmement, que cet effet ne cesse de croître.

Donc la question qui se pose, c'est comment promouvoir le développement, la réalisation des droits socio-économiques par l'intermédiaire de l'Internet.

McKensie a dit qu'au cours des cinq dernières années, l'Internet à lui seul a contribué à 22% de la croissance du PIB. Il a également dit que l'Internet est en train de générer de l'argent qui est bien plus élevé que les revenus de l'agriculture. En raison de cette croissance rapide de l'Internet, on a des grandes sociétés qui récoltent les fruits de la révolution technologique. Mais certains des bénéficiaires ont également été les PME et les individus.

Je vous donne un exemple. L'année dernière, je vivais dans une petite zone rurale, à 80 kilomètres environ de la capitale, et il y avait une très faible pénétration de l'Internet. Il fallait que je voyage pendant des kilomètres avant de trouver un cyber café. Mais un jeune homme très intelligent a décidé de tirer parti de cette situation, une jeune fille pardon, et a créé un cyber café. La plupart de ces clients sont des jeunes qui voulaient se connecter à Facebook et d'autres réseaux sociaux. Elle a pris conscience du fait que l'intérêt des gens était d'avoir accès à des ressources qui utilisaient Internet.

Il y a avait un jeune étudiant en informatique, très intelligent, qui vivait juste à côté de son cyber café, et il est devenu l'une de

ces personnes qui est devenue riche du jour au lendemain. Il a créé une source de revenu pour lui-même comme pour d'autres. Il a créé un lien entre l'accès à l'Internet et la création d'emplois. On peut lier l'Internet et la réduction de la pauvreté, et la réalisation des objectifs de développement du millénaire de l'ONU.

Autre exemple. Zoom Wireless est un fournisseur de services internet installé au Kenya, sponsorisé par Oxfam. L'objectif d'Oxfam est de créer des emplois pour les jeunes qui sont les victimes de la guerre avec l'Uganda. Cette association, Zoom Wireless, a créé 45 000 emplois, et pensez un instant à toutes les actions que l'on entreprend. En tant qu'individu, en tant qu'organisation comme l'ICANN, par l'intermédiaire des organisations de la société civile, on est en train de créer des moyens de subsistance, et on sort une personne de la pauvreté.

Mais il y a encore beaucoup de défis à relever. L'accessibilité à l'Internet, en termes de coûts. Il y a encore beaucoup à faire. Mais il me semble qu'on est sur la bonne voie. Si on pouvait maintenant concentrer tous nos efforts sur la réalisation et l'exercice des droits socio-économiques par l'intermédiaire de l'utilisation de l'Internet, ce serait génial.

Merci beaucoup.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. Nous avons ensuite Oyewole Oginni.

OYEWOLE OGinni : Merci. Je suis chercheur de médecine légale certifié, et je travaille pour la paix, parce que je me rends compte que ça fait partie de l'Internet et de la sécurité de l'Internet dont on a besoin. Je travaille pour un institut, pour une organisation pour la paix, et ma présentation concerne l'économie de la cybercriminalité et la liberté numérique, application de l'intégration économique de l'Afrique, notamment dans le domaine et les aspects politiques. Et l'intégration économique de l'Afrique et ses aspects politiques. L'application de la loi est actuellement de 5 à 10 ans en arrière par rapport à la criminalité, à la cybercriminalité.

L'Internet se développe. Oui. Il y a beaucoup d'amélioration dans tous les secteurs. Toutefois, il y a beaucoup de défis auxquels nous sommes confrontés. La cybercriminalité par exemple, qui pose des menaces à la sécurité et à la confiance des utilisateurs. Et bien entendu, les économies numériques et autres aspects qui peuvent permettre de donner plus de moyens aux populations en Afrique.

Je vais vous parler de l'économie mondiale. Environ 400 milliards de coût en raison de la cybercriminalité. C'est suffisamment d'argent pour donner du pouvoir à la

communauté. Les pays développés sont plus touchés par cette cybercriminalité, alors que l'Afrique moins.

Quels sont les chiffres de la cybercriminalité en Afrique. Même si nous avons un statut moins élevé pour ce qui concerne la cybercriminalité, il y a beaucoup de politiques qui ont été mises en œuvre pour s'assurer que les utilisateurs de l'Internet soient protégés. Mais en Afrique, nous avons peu de protection. Vous voyez ici à l'écran la manière dont, au Kenya, au Zambie, en Afrique du Sud, au Nigeria, on est passé de 0,01% à 0.9% d'augmentation par an. Vous voyez ici le pourcentage en Afrique, la plupart des activités ne sont pas protégées. Ça, ça répond à l'augmentation de la cybercriminalité en Afrique.

Nous avons également un modèle commercial, qui présente les interactions entre les activités criminelles et les fournisseurs, et comment ils se mettent d'accord, tirent profit de la faible application de la loi. Egalement, les autorités chargées d'appliquer la loi ne sont pas formées, n'ont pas de connaissances, sont très conservatrices, et très corrompues.

Vous vous apercevrez que ces personnes, qui font de la cybercriminalité ont beaucoup d'expérience et de connaissances. Même en Afrique, on a une augmentation de ces activités. Mais la loi n'est pas suffisamment forte pour s'attaquer à la cybercriminalité.

Ensuite, on a des mécanismes de défense en place. Lorsqu'on analyse les efforts de l'Union africaine vis-à-vis de la cybercriminalité, on voit qu'il y a un ensemble de droits qui ont été mis en œuvre pour lutter contre les logiciels malicieux, la cybercriminalité, les délits liés aux marques déposées, les spams, tout cela repris dans la convention récemment adoptée par l'Union africaine.

Egalement, absence de ressources pour le développement économique. On peut voir le pourcentage de la part du PIB perdu chaque année, qui pourrait être utilisé dans un secteur particulier en Afrique. Vous voyez ici les implications. Il s'agit de décourager les gens à aller en ligne.

Aussi, transfert d'activités productives qui requièrent une compétence vers des activités de cybercriminalité non productive, qui offre une grande rentabilité. En Afrique, par exemple aujourd'hui, le Nigeria est deuxième en termes de cybercriminalité au monde. Or, pour ce qui est des technologies, on est à la traîne. Donc même si on doit s'engager dans l'espace cyber, il n'y a pas d'opportunité pour ces gens. La loi ne punit pas suffisamment les cybercriminels.

Et en raison de cela, lorsqu'on voit ce qui se passe maintenant au Nigeria et au Cameroun, au Nigeria, ces trois derniers mois, il y a eu une loi qui a été adoptée, et moi je fais de la recherche, et

je m’aperçois que beaucoup de cybercriminels passent du Nigeria au Cameroun, où la loi est beaucoup plus flexible.

Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Maintenant, nous avons Sarah Kiden de l’Uganda.

SARAH KIDEN :

Bonjour à tous. Je vais vous parler d’un petit projet que nous avons avec l’Internet Society de l’Uganda. Mais tout d’abord, j’aimerais expliquer ce qu’est l’Internet Society de l’Uganda.

Notre ISOC promeut le développement ouvert, l’évolution, l’utilisation de l’Internet en Uganda. Pour l’instant, nous avons environ 400 membres. Nous n’avons pas encore de groupe. En juin 2015, nous sommes devenus une structure At-Large de l’ICANN. Comme vous savez, l’At-Large représente l’intérêt des utilisateurs au sein de l’ICANN. Nous sommes concernés par la cyber sécurité, et la protection des enfants en ligne.

Nous avons hébergé 8 IGF Uganda, et un IGF en Afrique de l’Est. Nous avons aussi hébergé des webinaires pour la transition IANA, avec le personnel de l’ICANN. Nous avons aussi un des ministres des TIC qui a participé. Nous avons parlé de la transition de l’IANA, et ainsi, nous pouvons avoir des campagnes

de sensibilisation à travers le pays. Et nous avons fait des recherches sur la gouvernance de l'Internet. Nous avons toutes les informations publiées sur notre site web.

Je vous parle très vite. Je vais vous parler du projet que nous avons mis en place entre 2014 et 2015. Nous avons reçu une bourse de 10 000 dollars, de l'Internet Society, pour faire ce projet. La cible était d'atteindre la prochaine génération des utilisateurs de l'Internet. Nous avons donc fait participer 7 générations.

Ensuite, nous sommes allés dans les écoles, et nous avons visité trois écoles, et nous avons ainsi proposé une journée, qui s'appelait la journée de l'Internet sécurisé. On leur a demandé ce qu'ils connaissaient sur l'Internet, ce qu'ils avaient comme expérience en ligne, et toutes sortes de questions de ce genre.

Nous avons aussi demandé à rencontrer les parents et les enseignants qui enseignaient la technologie, l'informatique. Nous voulions connaître les programmes scolaires, pour voir ce qu'ils enseignaient.

Nous avons aussi rencontré les parents, le matin, nous rencontrions les enfants, et l'après-midi les parents, pour leur demander s'ils connaissaient l'Internet, s'ils savaient ce que leurs enfants faisaient quand ils étaient en ligne, et voilà les résultats.

En Uganda, il n'y a pas de preuve, de données récoltées pour ce qui est comportement en ligne. Il n'y a pas de provision mise en place pour faire un rapport de cybercriminalité. S'il y a de la cybercriminalité, il n'y a aucun moyen de la combattre.

Nous avons aussi trouvé que si vous faites quelque chose en ligne qui n'est pas correct, vous avez des contraventions qui ne sont pas très élevées. Beaucoup d'enfants avaient accès à Internet à l'école, mais pas à la maison. Ils utilisent les réseaux sociaux, ils font des jeux en ligne, ils vont faire des recherches sous Google. Beaucoup de personnes ont dit qu'ils ont eu des soucis, qu'ils ont été harcelés en ligne, mais très peu d'entre eux l'ont dit. Les parents ne sont donc pas au courant de ce que les enfants font lorsqu'ils sont en ligne.

Nous avons donc essayé de leur expliquer ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Les parents pensent que les enfants parlent avec leurs amis. Ils ne savent pas qu'ils vont sur Twitter, sur Facebook... Ils sont censés expliquer à leurs enfants quoi faire, mais ils n'ont pas la formation pour le faire.

Nous avons rassemblé des outils pour les aider à protéger leurs enfants. Voilà le lien sur l'écran. Aussi, nous voulons sensibiliser plus de personnes. Nous avons été vers les universités pour faire des campagnes de sensibilisation. Il y a tellement d'écoles dans le pays, mais nous avons quand même encouragé les parents à

discuter de l'Internet. Nous vous présenterons quelque chose à la prochaine réunion At-Large.

Nous avons déjà discuté avec Bob Ochieng et Boniface Witaba, qui est un boursier, qui est venu dans une des universités de l'Uganda pour faire une présentation. Il est venu parler de la gouvernance de l'Internet.

Merci beaucoup.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Nous avons Sellina Kapondera du Malawi.

SELLINA KAPONDERA : Bonjour. Je m'intéressée à la recherche sur les TIC. J'ai parlé des facteurs qui affectent l'adoption des télécentres au Malawi. Nous avons fait des recherches au télécentre qui s'appelle Lupaso.

Je vais tout d'abord définir ce que j'appelle un télécentre pour ceux qui ne savent pas ce que c'est. C'est un centre, un endroit, où le public a accès aux services TIC. Ça peut être l'Internet, la photocopie, toutes sortes de choses techniques où ils peuvent imprimer des documents, où ils peuvent apprendre l'informatique. Ils sont établis afin de pouvoir aider à la carence numérique qu'il y a dans beaucoup de pays. Ils sont établis dans

des régions rurales où il n’y a pas beaucoup d’accès. Et ils offrent des services à des prix très intéressants. Ils sont moins chers que les cyber cafés.

Au Malawi, ils sont établis pour que les gens puissent obtenir des informations. Mais il y a aussi le fait que ces centres soient établis dans les zones rurales, mais aussi pour que les gens puissent aller lire le journal et les informations en ligne. Cela fait donc partie des objectifs de ces centres.

Ils sont malheureusement utilisés par très peu de gens. Donc je me demandais pourquoi les gens n’utilisaient pas ces centres ? Pourquoi les gens qui les utilisent les utilisent, et les autres non ? Qu’est-ce que le gouvernement du Malawi peut faire pour que les gens qui ne viennent pas dans ces centres commencent à les utiliser ? Nous voulons que les gens commencent à utiliser ces centres. Je voulais savoir quels étaient les facteurs qui empêchaient les gens d’utiliser ces centres. Parce que le gouvernement du Malawi établit davantage de télécentres dans le pays. Mais ceux qui sont déjà en place sont très peu utilisés.

Nous voulions donc trouver quels étaient les facteurs, pourquoi les gens ne venaient pas utiliser ces centres, et ce qui pouvait être fait pour que la participation dans ces centres soit améliorée. Donc les objectifs étaient de voir ce qui empêchait les gens de venir dans ces centres.

Mais aussi, je voulais déterminer comment ces centres étaient utilisés, et combien de fois les gens venaient dans ces centres. C'était donc une étude de cas dans des endroits très éloignés, comme celui que j'ai étudié, qui s'appelait Lupaso. Il se trouvait à 22 kilomètres de la ville la plus proche. Pour que quelqu'un puisse accéder à ces centres, cela prenait une heure, ou plus ! Parce que la seule manière de voyager est la bicyclette. C'était une distance à couvrir.

J'ai voulu aussi voir quel était le profil des utilisateurs qui venaient dans ces centres. Et donc les gens qui viennent utiliser ces centres – je voulais y aller souvent, de façon régulière, pour pouvoir collecter des données. J'arrivais vers 8h le matin, je partais à 16h quand ils fermaient les centres. Ainsi, j'ai pu collecter assez de données, j'ai pu interroger les gens qui dirigeaient les centres, et ainsi faire une analyse, observer ce qui se passait dans le centre. J'ai interrogé tout le monde, tous les gens qui venaient visiter le centre, les gens qui y travaillaient, j'ai aussi analysé tous les documents.

Ainsi, j'ai pu trouver ces résultats. Comme vous voyez, les gens qui viennent dans ces centres venaient pour faire des photocopies, envoyer des fax, des choses qui ne nécessitaient pas des capacités extraordinaires.

Je voulais savoir ce qui affectait l'utilisation de ces centres. Les gens n'ont donc pas les capacités pour le faire. J'ai aussi trouvé que les gens venaient très peu souvent. Et d'autres venaient de façon régulière. Et je leur ai demandé pourquoi ils venaient et surtout, ils me disaient qu'ils utilisaient certains services, mais que beaucoup de choses étaient difficiles pour eux.

Je leur ai demandé comment ils avaient entendu parler du centre, et la plupart du temps c'était à travers d'autres personnes. Et comme vous le voyez sur la diapo, voilà les chiffres, j'ai aussi voulu savoir quels étaient les bénéfices qu'en tiraient les gens qui utilisaient ces centres. Beaucoup de ces personnes ont dit qu'ils les utilisaient parce qu'ils en tiraient quelque chose. Les autres disaient parce qu'ils trouvaient ces centres très utiles.

On leur a demandé aussi s'ils avaient un soutien du personnel qui y travaillait. La plupart d'entre eux nous ont dit qu'ils avaient évidemment beaucoup d'assistance de la part du personnel de ces centres. Donc ces centres ont du potentiel pour transformer la vie des gens dans la communauté. Mais ils sont malheureusement utilisés par très peu de personnes. Il y a donc beaucoup de facteurs qui contribuent à cela.

J'ai voulu faire cette étude parce que c'était un problème très commun dans beaucoup de nos pays, et dans les régions

rurales. Il y a des centres comme ça un peu partout. Et peut-être que d'autres personnes dans d'autres pays pourraient aussi voir s'ils avaient ce type de centre, ou voir si cela pourrait se faire dans leur pays.

Il ne faut pas imposer des choses aux gens sans leur donner les capacités. Il y a des tas de façons de faire cela d'une meilleure manière.

Merci beaucoup.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Ensuite on a Sheilla [Eyot].

SHEILLA [EYOT] :

Bonjour à tous. Je viens de l'Uganda. Je travaille sur les TIC en Uganda, et je vais vous parler de l'application de la loi et la gouvernance de l'Internet dont on a beaucoup parlé cette semaine.

Qu'est-ce que la gouvernance de l'Internet? Il s'agit du développement et de l'application des principes, normes, règles, procédures de prise de décision, et programme partagé qui permet de concevoir l'évolution de l'utilisation de l'Internet.

La gestion et la coordination des questions sous-jacentes d'ordre technique de l'Internet, telles que les noms de

domaines, les adresses, les normes et les protocoles qui permettent à l'Internet de fonctionner.

Vous pouvez également le définir comme les nombreux facteurs qui permettent de façonner toutes les questions liées à la politique de l'Internet, par exemple la propriété intellectuelle, la confidentialité, le commerce électronique, et la cyber sécurité.

On me demande de parler un peu plus fort. Comment est-ce que l'Internet est administré? D'abord par l'intermédiaire des gouvernements nationaux. Par exemple, en Uganda, le ministère des TIC a un service TIC qui propose des politiques liées à l'Internet et à la manière dont l'Internet va pouvoir être utile pour les gens.

Egalement, l'ISOC, le W3C, et l'IAB. Les chapitres ISOC font également un excellent travail pour promouvoir, sensibiliser toutes ces questions autour de la gouvernance de l'Internet.

Egalement, organisations internationales telles que l'UIT et le [NPI] qui aident dans ce domaine. Le forum sur la gouvernance de l'Internet en Uganda, on en a eu un l'année dernière, en août, où les questions cruciales de l'Internet ont été débattues, par exemple une neutralité sur le net, l'IPv4, l'IPv6, la migration, pour ne mentionner que quelques thématiques. Bien entendu, par l'intermédiaire des activités que fait l'ICANN, le GAC.

Quels sont les défis que doit relever la gouvernance de l'Internet. D'abord la confidentialité, la cyber sécurité, et la surveillance massive. En Uganda, nous avons une équipe de réponse qui essaye de sensibiliser les jeunes par rapport aux questions liées à la cyber sécurité, comment ils peuvent protéger les données en ligne, et je dois dire qu'ils ont fait un excellent travail. Pour essayer de combler ce fossé numérique.

Egalement, combler ce fossé numérique, c'est lié au fossé qui existe entre la population qui a un accès facile aux ordinateurs, à l'Internet, et la population qui n'en a pas. C'est un réel problème en Uganda qui a posé de nombreux défis dans le domaine dans la gouvernance de l'Internet dans son ensemble.

Egalement épuisement des adresse IPv4, et mise en œuvre d'IPv6. Nous avons en Uganda un représentant à l'AfriNIC. L'AfriNIC, qui essaye de sensibiliser les gens, essaye de les former sur l'utilisation de l'IPv6 en encourageant la migration. La plupart des entreprises à être réticentes, mais nous espérons qu'il va y avoir une évolution dans l'avenir.

Quel est le rôle joué par les personnes chargées de l'application d'une loi dans les questions liées à la gouvernance de l'Internet ? D'abord, s'assurer de l'application en bonne et due forme de la transparence et de la responsabilité, d'appliquer la législation pour adopter des politiques en matière de réglementation, des

législations proactives, et d'assurer un suivi des activités criminelles.

Conclusion, et quelques commentaires. Pensez-vous que l'Internet devrait être gouverné ? Je pense que oui. et donc par qui ? Comment pensez-vous que l'Internet va être gouverné dans l'avenir ? Est-ce que les forces de l'ordre font suffisamment ? Voilà quelques pistes de réflexion. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci. Nous avons encore deux présentations. Et nous avons également des intervenants à distance. On aura peut-être un peu de temps pour des questions. Yasmine Seqqat du Maroc.

YASMINE SEQQAT :

Bonjour à tous. Je suis ingénieur sur les TIC à Rabat. Je suis marocaine. Ma présentation porte sur la neutralité sur le net. C'est une question qui nous préoccupe tous. Je vais commencer.

Au cours des 20 dernières années, la connectivité de l'Internet a augmenté à une vitesse incroyable. Et à l'heure actuelle, cela est surtout dû au fait que l'Internet est ouvert, et facilement accessible. La conséquence en est que beaucoup de services internet sont devenus disponibles, comme l'utilisation des emails, vidéo conférences, messages instantanés, jeux en ligne, etc.

L'ouverture de l'Internet est étroitement liée à un autre principe qui est tout aussi important. La neutralité sur le net. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un principe qui veut que les utilisateurs de l'Internet peuvent se connecter à tout autre point sur le réseau. Donc ils peuvent créer un accès, utiliser un contenu, service et application de leur choix, sans discrimination limite imposée par ceux qui gèrent l'infrastructure.

Il y a un débat actuellement entre ceux qui soutiennent cette neutralité du net, et ceux qui s'y opposent. Il faut bien comprendre pourquoi cette neutralité du net est si importante pour notre communauté. Pourquoi ? Pour différents motifs. D'abord, il ne devrait y avoir aucune discrimination. Ça veut dire que toutes les personnes qui envoient et reçoivent les messages sur Internet, les fichiers, doivent être traitées sur un pied d'égalité. Parce que tout le monde sur Internet doit être traité de la même manière.

Liberté d'expression. Ça veut dire que l'histoire de l'Internet montre que les gens doivent être capables de choisir ce qu'ils veulent publier et lire sur Internet. Etre capable aussi de créer des contenus aussi variés qu'ils le souhaitent, et diversifiés qu'ils le souhaitent.

Ensuite, accès à l'information. Là, je vais parler de projets à but non lucratif. Par exemple, Wikipédia, et d'autres blogs, où on

peut publier des contenus, tout comme d'autres acteurs d'importance. Et ça, c'est très important en termes de choix du consommateur.

D'ailleurs. Parlons du choix du consommateur. Je vais vous donner un autre exemple. Si vous voulez accéder à un service vidéo, et vous voulez simplement visualiser une vidéo. Vous allez sur Internet, vous naviguez, et vous choisissez le service vidéo de votre choix. Pourquoi c'est possible ? Parce que les fournisseurs de services internet ne cherchent pas à restreindre vos options. Mais s'il n'y a pas de neutralité sur le net – par exemple, si vous voulez choisir un service vidéo B, et vous vous rendez compte que votre fournisseur de services internet est en train de ralentir votre connexion, alors vous ne pourrez pas voir cette vidéo. Et en même temps, vous pouvez voir cette vidéo, et le même contenu sur un autre service. C'est à dire que le fournisseur de services internet ne vous autorise qu'à aller sur ce site. Donc là, il y a violation de la neutralité sur le net.

Autre motif qui montre l'importance de cette neutralité, c'est la concurrence. Il s'agit d'individus, de start-ups, de PME, de grandes entreprises, qui sont au même niveau, et sont autorisées pour publier des contenus pour mettre au défi leurs idées. Et leur public, c'est le monde entier. Ça, c'est important.

En fait, c'est une manière de protéger l'Internet mondial. Et là, je vais dire quelque chose. Lors de la séance d'inauguration, je me suis souvenue que M. Fadi Chehadé a dit quelque chose d'important. Que l'Internet, finalement, consistait à construire une ressource. En d'autres termes, l'Internet, c'est une ressource mondiale. C'est une ressource qui doit rester neutre, ouverte, et accessible à tous.

Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci Yasmine. Enfin, nous avons Zeinab Mohamed. Du Soudan, qui a été patiente.

ZEINAB MOHAMED : Bonsoir à tous. Je suis candidate au doctorat en sociologie.

Tout d'abord, je voudrais parler du futur, de l'avenir de l'Internet. En premier, je voulais partager avec vous un historique sur l'Internet, et mon expérience aussi. Je suis jeune, donc j'ai grandi avec l'Internet. Je viens du Soudan. Il y a 40 millions de personnes au Soudan. Nous avons maintenant comme vous le voyez les chiffres de novembre 2015. Vous voyez sur l'écran que nous avons à peu près 10 millions d'utilisateurs, deux ISP. Comme vous le voyez, il y a beaucoup d'habitants qui n'ont pas accès à l'Internet.

Donc la transition IPv4 IPv6. En 2010, il y a eu un groupe de travail au Soudan pour établir une coopération avec le centre de télécommunication afin de donner des informations sur la transition entre l'IPv4 et l'IPv6. Il y a eu des programmes qui ont été mis en place avec AfriNIC, afin de former des techniciens sur l'IPv6. Le travail a donc commencé. Ils ont mis en place une équipe à l'université. Ce travail a continué durant les années, en 2014, nous avons complété cette migration vers l'IPv6. Depuis, nous avons 20 universités qui sont passées à IPv6, et nous avons encore plus à faire. Nous espérons continuer dans les années à venir.

Nous avons besoin de plus de ressources bien sûr pour pouvoir continuer notre travail. Il y a d'autres impacts de l'Internet sur l'éducation. Et je voudrais les partager avec vous. Tout d'abord, il faut parler des enfants qui ne sont pas à l'école, et ceux qui sont dans les programmes, comme moi, à l'université, vous savez, en Afrique en général, vous avez beaucoup d'enfants qui ne sont pas scolarisés, parce qu'il y a des problèmes d'argent, il y a la pauvreté, ils vivent dans des zones rurales ou dans des zones de conflit. Ici, nous avons beaucoup de problèmes.

Nous avons fait un programme au Soudan avec l'UNICEF afin de commencer un programme pour amener les enfants vers l'école. Ils essayent d'apporter des tablettes pour essayer d'enseigner à ces enfants. Pour leur apporter les bases des mathématiques, ils

utilisent des systèmes élémentaires. Ils ont commencé avec 600 enfants, et ils voudraient en cinq ans atteindre un million d'enfants. C'était un programme extraordinaire, parce que cela ne fonctionnerait pas s'il n'y avait pas l'Internet. Comme vous le voyez sur l'écran.

Nous parlons de programme SUST, le programme de doctorat, de sciences informatiques, le programme dont je fais partie. Si vous voulez avoir une éducation de haute qualité, au Soudan, nous devons aller en Europe. Maintenant, avec ce programme, nous pouvons amener des professeurs du monde entier, de tous les pays comme vous le voyez sur l'écran, et ces enseignants peuvent communiquer avec tous les étudiants d'Égypte, du Soudan, de la Tunisie, afin que nous n'ayons pas à être au même endroit. Nous pouvons bien sûr prendre ces cours via l'Internet.

Pouvons-nous utiliser l'Internet d'une meilleure manière ? Oui. Il y a une histoire. En 2015, nous avons eu des inondations à travers tout le Soudan. On avait décrit la situation comme catastrophe la pire qu'il y ait eu depuis 25 ans. Il n'y avait plus d'eau dans les maisons, les gens ne pouvaient pas sortir de chez eux, il y a eu des gens qui sont morts. Ça a été une catastrophe. C'était une crise incroyable. Les gens ne croyaient pas en l'Internet. Mais là, les jeunes ont utilisé les réseaux sociaux. Ils ont communiqué entre eux pour essayer de trouver de l'aide pour aider les gens pendant cette crise. Et comme vous le voyez

sur cette carte à l'écran, il y a eu une coopération qui a été organisée. Il y a eu un groupe de travail qui recevait les appels des gens. Et ils ont mis en place une carte pour voir où les gens avaient besoin d'aide. Et cela pouvait venir d'Europe, d'ailleurs, pas forcément du Soudan. Quand on dit un Internet, un monde, vous voyez, ces gens ont aidé des personnes qu'ils ne connaissaient pas.

Est-ce qu'on peut gagner encore plus de l'Internet ? Comme Fadi l'a dit, nous allons vers un monde qui va être géré par l'Internet. Nous pourrions obtenir ce qu'on veut, mais nous devons aussi protéger notre identité. Nous aurons l'Internet des choses. Il y a des gens qui ne savent même pas ce que ça veut dire. Ce que nous pouvons faire, c'est de continuer ce que nous faisons maintenant. Nous pouvons faire un pas en avant pour nous assurer qu'il y ait une stabilité, une fiabilité de l'Internet. Nous devons pour cela faire plus de sensibilisation, avoir plus de participation de l'ICANN avec les nouveaux gTLD, les gouvernements, le DNSSEC.

Non, ce n'est pas la fin. Encore une question à poser. La question reste : quel est l'avenir de l'Internet ? Je ne peux pas répondre. Je peux dire que je sais ce que les gens vont faire, ce qu'on veut qu'il y ait dans 30 ans, parce que moi, c'est ce que je veux. Il faut que l'enfant d'aujourd'hui puisse dans 30 ans nous dire que si le

travail que nous avons fait a réussi, nous devons s'assurer que l'avenir dont les enfants rêvent maintenant se réalise.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. Nous avons une question en ligne. Qui a parlé de Kenic ? Nous avons une question en ligne du quartier général des Barbades. Comment est-ce que Kenic détermine si un conflit a été résolu ?

JUNE OKAL TESSY : C'est quand les deux parties sont d'accord. Il n'y a plus de conflit entre les deux. Nous avons un mécanisme de résolution. Nous essayons d'arriver à une situation où tout le monde y trouve son compte. Donc nous négocions, nous avons des médiateurs à travers les centres Kenic. C'est une situation où les deux parties y trouvent leur compte. Et nous en arrivons au point où le conflit est résolu.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Y a-t-il des questions qui viennent des personnes dans cette salle ? Ou en ligne ? Un commentaire d'un intervenant.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Vous avez mentionné des ccTLD, vous avez parlé d'IANA et des ccTLD. Je pense qu'entre ce qui est alloué – les ccTLD, il ne s'agit pas de l'IANA, mais de l'ONU.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Est-ce que toutes ces questions seront disponibles en ligne ?

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Oui, elles seront publiées en ligne. Quelqu'un veut prendre la parole ?

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Je voudrais faire un commentaire. Sarah et Zeinab, vous avez mentionné qu'il n'y avait pas eu de recherche qui avait été faite. Je voulais donc dire que par rapport à ce que vous avez dit tout à l'heure, qu'il n'y avait pas de recherche qui avait été faite sur l'utilisation de l'Internet en Uganda. Je n'avais peut-être pas compris, mais vous avez fait des recherches sur ce qui avait été fait en ligne, mais auparavant, il n'y avait pas de recherches qui avaient été faites ? C'est ça ? J'ai bien compris ?

Zeinab, pour vous, ce que vous avez dit est intéressant. Est-ce que vous avez les sources que vous avez utilisées pour les utilisateurs en Afrique ? J'ai vu que vous aviez des chiffres pour le Kenya et l'Afrique du Sud.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Je m'appelle Tracy. La présentation de Sarah sur l'ISOC Uganda. Est-ce que ces informations étaient partagées avec d'autres pays ? Ou est-ce que ça peut être partagé avec d'autres pays afin qu'ils soient adoptés ?

Dans mon pays, nous avons une approche un peu similaire. J'aimerais emprunter ce document si c'était possible. Je suis sûr que d'autres pays seraient intéressés aussi.

SARAH : Nous ne l'avons pas encore adopté à d'autres pays, mais vous pouvez aller le consulter sur le site web, il n'y a pas de problème.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Y a-t-il d'autres questions dans la salle ?

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Je viens de Jordanie. J'ai un commentaire, pas une question. J'aimerais dire que j'ai passé plus de 4 mois pour faire des commentaires sur la politique de résolution de conflits. J'aimerais partager ces commentaires et ces documents avec la communauté ICANN, afin d'être pris en considération à l'avenir.

Lorsque la communauté ICANN actualisera cette politique, elle pourra s'en servir. J'ai beaucoup de sources et j'ai beaucoup travaillé sur les commentaires et la présentation que j'ai faite.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : D'autres questions ?

FARID : Non, ça n'est pas une question. C'est un commentaire. Je sais que tout le monde est fatigué, mais il faut reconnaître que les plus fatiguées ce sont forcément les interprètes. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Merci à tous, aux participants dans la salle, aux participants en ligne, et à vous tous, membres NextGen, qui ont fait ces présentations. Un remerciement tout particulier à mes ambassadeurs ici, assis à mes côtés, qui m'ont beaucoup aidée.

Je suis très fière de vous tous. Un applaudissement pour tout le monde. Je suis très fière de vous.

Prenons quelques photos, et nous avons fini nos activités pour aujourd'hui.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Est-ce qu'on peut amener les t-shirts demain ?

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Oui, v pouvez les amener et on prendre des photos demain matin avec les t-shirts. Fadi va venir nous voir demain, donc effectivement c'est une bonne idée.

Merci à l'équipe des techniciens aussi.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]